



## Belle réussite pour la Maison du partage

p. 10



## Des nouvelles de Zak

p. 15

## LES ÉLEVAGES BONNEAU Cheminement vers la production actuelle

p. 22

**VEUILLEZ NOTER**

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **17 avril 2026**.

**ADMINISTRATION**

Herman Pelletier      Président  
Pierre Cauffopé      Vice-président  
Jacques Lacroix      Trésorier  
Rose Gamache      Secrétaire  
Raynald Laflamme

**PUBLICITÉ**

Herman Pelletier

**PETITES ANNONCES**

Jacques Lacroix

**COMPTABILITÉ**

Jacques Lacroix et Sébastien Vaillancourt

**MAQUETTE ET MISE EN PAGE**

Julien Simard et Pierre Cauffopé

**CONCEPTION DE LA PREMIÈRE PAGE**

Julien Simard

**TRAITEMENT DE L'INFORMATION TEXTUELLE**

Céline Chabot et Julien Simard

**PHOTOGRAPHIE**

Julien Simard

**ABONNEMENT**

Jacques Lacroix

**RECRUTEMENT ET MEMBERSHIP**

Herman Pelletier

**IMPRESSION**

Impressions Credo

**Pour diffuser vos publicités,  
communiquez avec Herman Pelletier :**  
pub@echosf.org  
418 234-2021

L'Écho de Saint-François  
est soutenu par le ministère  
de la Culture et  
des Communications

Culture  
et Communications  
Québec

*Une communauté  
en action!*



Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs. De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abrégé ou de la corriger avant publication.

**TARIFS PUBLICITAIRES 2026**

	Coût mensuel	Coût annuel
<b>Carte d'affaires</b>	60,00 \$	311,00 \$
<b>Quart de page</b>	73,00 \$	453,00 \$
<b>Demi-page</b>	121,00 \$	754,00 \$
<b>Page</b>	150,00 \$	1 314,00 \$
<b>Couvert C4 couleurs</b>	186,00 \$	1 489,00 \$
<b>Bandeau 1<sup>re</sup> page couleurs</b>	186,00 \$	1 489,00 \$
<b>Demi-Bandeau 1<sup>re</sup> page couleurs</b>	127,00 \$	805,00 \$

Les taxes TPS-TVQ sont applicables

Petite annonce      8,00 \$ (taxes incluses)

ABONNEMENT      50,59 \$ (taxes incluses)

Tarifs valides pour les annonceurs locaux. Pour les annonceurs provinciaux, merci de communiquer avec Cynthia Fournelle à CPS Média : cfournelle@cpsmedia.ca

Distribué gratuitement à toutes les adresses de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (G0R 3A0).

Tirage : 735 copies, 11 numéros/an

**NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS**

Ambulance et Feu ..... 911  
Municipalité..... 418 259-7228

**AMECQ**  
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS  
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



## SOMMAIRE

La chronique du pompier.....	5
Madame Lucille Kirouac et monsieur Jacques Boulet.....	7
obtiennent une belle reconnaissance	
La Maison Corriveau à Saint-François.....	8
Mot du maire.....	9
Belle réussite pour la Maison du partage.....	10
Lettre d'une retraitée dégoutée.....	11
FADOQ - Activité d'avril.....	11
Sont retournés vers le Père.....	12
Activités du Cercle des Fermières.....	13
Des nouvelles de Zak.....	15
La bibliothèque municipale abolit officiellement les frais de retard.....	16
Café à cœur ouvert.....	16
Les nouveautés - Fleurs annuelles chez Lajoie.....	17
Francolière : Le château de neige des maternelles.....	18
Francolière : Activités avant la semaine de relâche.....	19
Francolière : Entrevue avec Stéphanie Giasson.....	20
Francolière : Cueillette de bouteilles et voyage à Montréal.....	20
Veiller aux grains, la société coopérative agricole de Saint-François.....	21
Lettre aux lecteurs.....	21
Les Élevages Bonneau - Cheminement vers la production actuelle.....	22
Hausse du compte de taxes :.....	23
des citoyens interpellent le conseil municipal	
Mathieu Rivest rend hommage.....	25
à Frédéric Jean à l'Assemblée nationale	
Au fil des jours - Avril 2026.....	26
Nouveautés de la bibliothèque.....	27
Administration municipale.....	28
L'Écho municipal.....	10 pages
Liste des membres 2026.....	29



Visitez notre site Web  
**www.echosf.org**



En complément ce mois-ci :

**Le Théâtre Beaumont-St-Michel dévoile sa comédie d'été 2026**

**Broue : Nouvelle administration à Montmagny !**

**ADLS : de nouvelles mises en vente**



**Les produits métalliques Roy**  
**Fabrication de métal sur mesure**

**52, boul. Morigeau**  
**Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0**

**TÉL.: 418 259-2711**  
**FAX: 418 259-2931**

**www.roymetalinc.com**  
**Nous recrutons**

**FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN**  
**ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE**

**Clinique**  
**de l'Audition**

Bois & Associés audioprothésistes

*Aider chaque personne*  
*à mieux entendre!*

Test de dépistage  
auditif sans frais\*

(\*offre permanente)



**Prenez rendez-vous : 418 248-7077**

Montmagny  
83, boul. Taché Ouest

**cliniqueaudition.com**



Les organismes sont invités plus que jamais à faire connaître leurs activités et à soumettre des textes d'intérêt. *L'Écho de Saint-François* est un partenaire du développement de vos affaires. Soyez bavards, parlez de vous!

- Résidentiel
- Commercial
- Industriel

R. B. Q. 8110-0398-16



418 259-7440  
télé. 418 259-7477

André Blais, entrepreneur général  
300, boul. Blais Ouest • Berthier-sur-Mer



R. B. Q.: 2314-4926-84

## Forage J. & R. Cloutier inc.

- FORAGE DE PUIITS ARTÉSIENS
- HYDRO-FRACTURATION
- VENTE ET INSTALLATION DE POMPES

676, ch. St-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) G0R 3A0

Tél: 418 259-7490 • Cell: 418 241-8024 • Fax: 418 259-7673

• E-mail: cloujoc@globetrotter.net

## Avez-vous votre CARTE?



### Cartes en vente à Saint-François

Le BINGO Richelieu est composé de :

- 3 lots réguliers totalisant 1600\$
- 1 gros lot variant de 1000\$ à 5000\$

Le BINGO est diffusé sur NOUSTV et en mode vidéo sur le web à [richelieumontmagny.org](http://richelieumontmagny.org) le dimanche soir de 18h à 19h.

DES CARTES SONT EN VENTE

Dépanneur Marché Express Ultramar  
200, route St-François, Berthier-sur-Mer

## Aucun délai commencez vos travaux dès aujourd'hui!

### 150 000 pi<sup>2</sup> de couvre-plancher

### prêts à partir dès maintenant

Plus de  
**50**  
modèles  
de stores  
et toiles

- céramique
- prélat
- bois flottant
- planchette de vinyle



DECO SURFACES  
**L'ENTREPÔT**

Ma vie.  
Mon décor.

132, boul. Taché Ouest, Montmagny • 418.241.2002



*La chronique du pompier*  
**SERVICE INCENDIE**  
**ST-FRANCOIS - ST-PIERRE**



**Cancer et métier de pompier**

Le métier de pompier nous expose à la fumée, à la suie et à plusieurs contaminants nocifs. Même lorsque le feu est éteint, ces particules peuvent demeurer sur nos habits de combat, nos équipements et notre peau. C'est pourquoi la décontamination fait maintenant partie intégrante de l'intervention incendie.

Concrètement, cela signifie que nous devons désormais effectuer une décontamination primaire de nos habits de combat directement sur les lieux de l'intervention, avant le retour à la caserne. Cette façon de faire aide à limiter l'exposition aux contaminants et à éviter de contaminer les véhicules et les équipements utilisés au retour.

Nous profitons aussi de ce bon mois d'avril pour rappeler à la population que l'hiver n'est pas encore complètement terminé. Avec l'utilisation prolongée des appareils de chauffage, le ramonage de cheminée demeure essentiel afin de réduire les risques de feu de cheminée et d'assurer votre sécurité.

**SSI Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et Saint-Pierre**

**ATELIER RÉMILLARD**  
**← 1022 SOUDURE MOBILE INC 1 418 569-1921**

- Soudure générale
- Fer forgé
- Aluminium

Service en atelier ou à votre porte

Réjean Rémillard, prop.  
 1022, ch. St-François Ouest

**JEAN MORIN**  
 jean.morin@ms2contrôle.net  
 Cell. 418 805-0444

- Contrôle et automatisation
- Électronique et mécanique industrielle et agricole
- Énergie alternative / batterie
- Fabrication de boîtier de contrôle
- Réseaux sans fil et filaire
- Vente et réparation informatique

Sans frais 1 888 312-0444      URGENCE 24H/7JOURS 418 248-0444

**Lalimec**  
 USINAGE SOUDURE

**Samuel Labrecque**  
 Tél. : 418 884-3407  
 Téléc. : 418 884-2404  
 lalimec.inc@videotron.ca

**CWB**

358, Montée de la Station, Saint-Vallier de Bellechasse (Québec) Canada G0R 4J0

**LM**

EMBALLAGES LM RECRUTE

**REJOINDREZ-VOUS NOTRE ÉQUIPE ?**

**NOUS RECRUTONS !**

- Superviseur(e) de production
- Technicien ou Technicienne en génie industriel
- Représentant(e) des ventes internes, anglais obligatoire

Sébastien Vaillancourt B.A.A.  
**418 710-5007**  
sebastienvaillancourt@outlook.com

**comptabilité VIP**



Services comptables | Impôts des particuliers

## Garant

Rejoins notre équipe de passionnés !

Contribue à la création d'outils innovants et performants, indispensables pour tous les projets extérieurs.

Des postes en usine sont maintenant disponibles !



Scanne pour voir ce qui t'attend.



**Solide équipe**  
**Solides avantages**  
**Solide entreprise**  
**Solide allié**

rh@garant.com | 375, chemin St-François O, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, QC G0R 3A0

**CENTRE  
DENTAIRE  
HUDON**

POUR UN SOURIRE EN SANTÉ

**418 248 2422**

WWW.CENTREDENTAIREHUDON.CA

5, BOULEVARD TACHÉ EST BUREAU 300 • MONTMAGNY



## Madame Lucille Kirouac et monsieur Jacques Boulet obtiennent une belle reconnaissance

Le 14 mars dernier, deux personnes de notre communauté ont reçu la médaille de la lieutenant-gouverneure du Québec, remise par l'honorable Manon Jeannotte. Cette distinction vise à souligner l'engagement, la détermination et le dépassement de soi de citoyennes et citoyens québécois qui exercent une influence positive au sein de leur communauté.



Lucille Kirouac, la Lieutenant-gouverneure du Québec, l'honorable Manon Jeannotte et Jacques Boulet.

Au regard de leur grand mérite, il n'est pas surprenant que madame Lucille Kirouac et monsieur Jacques Boulet aient été choisis comme récipiendaires de cette médaille. Lors de la cérémonie, un texte décrivant succinctement la nature de leur implication respective a été lu. Nous les présentons ci-dessous.

### Monsieur Jacques Boulet

Figure essentielle de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, monsieur Boulet consacre depuis plus de 30 ans son énergie à protéger et mettre en valeur le patrimoine local. À la tête de la Société de conservation du patrimoine, il se distingue par un engagement rigoureux, des recherches approfondies et des projets structurants qui enrichissent la mémoire collective. Par son leadership serein, il laisse une empreinte durable pour les générations futures, rappelant que préserver l'histoire, c'est aussi préserver notre humanité.

### Madame Lucille Kirouac

Depuis plus de 30 ans, madame Kirouac consacre son talent et son énergie à la Société de conservation du patrimoine de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, notamment à la bibliothèque Bonneau-Chabot. Rigoureuse, généreuse et toujours disponible, elle inspire par la qualité et la constance de ses contributions. Fidèle à ses valeurs de transmission, elle nourrit la vie culturelle et communautaire, rappelant que la présence attentive et l'engagement sincère peuvent faire rayonner toute une collectivité.

Nos plus sincères félicitations pour cette reconnaissance hautement méritée!

Les candidatures de madame Kirouac et de monsieur Boulet ont été soumises par des membres du conseil d'administration de la Société de conservation du patrimoine de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

POUR VOS BESOINS EN ASSURANCE

ON EST  
LÀ.

**PROMUTUEL**  
ASSURANCE 🏠 🚗

1 888 265-7940  
promutuelassurance.ca

**PEINTURE DE COUVERTURE AGRICOLE  
BLANCHISSAGE - NETTOYAGE D'ÉTABLE  
SABLAGE AU JET DE SABLE**

**Luc Blais**  
Tél. : (418) 259-7483



292, ch. Rivière-du-Sud,  
Saint-François, Qué. G0R 3A0

*Toujours présents!*



**BERNARD GÉNÉREUX**  
DÉPUTÉ | CÔTE-DU-SUD—RIVIÈRE-DU-LOUP—  
KATASKOMIQ—TEMISCOUATA

**BERNARDGENEREUX.CA**

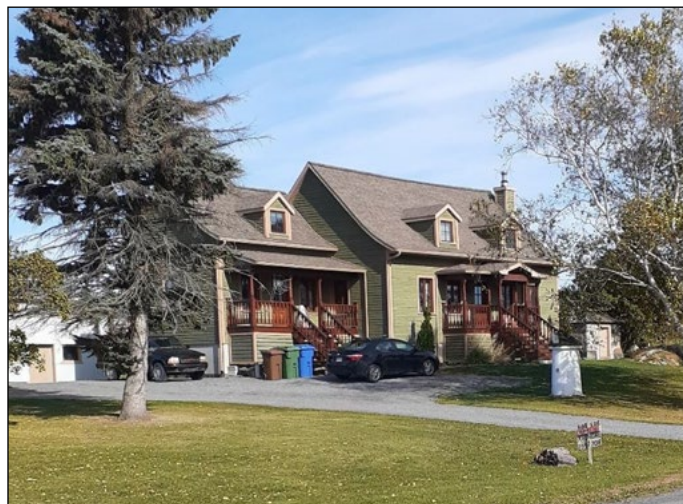
# LA MAISON CORRIVEAU à Saint-François

En 2014, Julienne Lamonde, épouse d'Alphonse Corriveau, vendait cette maison à Dany Corriveau, un de ses petits-fils.

- Dany est né en 1982 et est le fils de Raynald Corriveau et Francine Bouffard;
- Raynald Corriveau est né en 1953 et est un des fils d'Alphonse Corriveau et Julienne Lamonde;
- Alphonse Corriveau est né en 1924 (décès en 1993) est un des fils d'Arthur Corriveau et Alma Gosselin;
- Arthur Corriveau (1883-1936) épouse Alma Gosselin (1887-1950) le 5 juillet 1909 à St-François. Il est un des fils de Pierre Corriveau et Catherine Langlois. Il avait reçu la terre de sa mère, Catherine Langlois, en 1909.

## Le couple Pierre Corriveau et Catherine Langlois

- Pierre Corriveau (1854-1892) et Catherine Langlois (1851-1927) se marient à St-François le 7 mai 1878.
- Au recensement canadien de 1881, Pierre Corriveau (26 ans) et Catherine Langlois (30 ans) ont deux enfants, Marie (2 ans) et Denise (1 an). La grand-mère maternelle de Pierre demeure avec eux, Théotiste Gagnon (75 ans), mère de Philomène Allaire décédée en 1856 à l'âge de 19 ans, de même que deux des sœurs de Catherine Langlois, Hélène (15 ans) et Cédulie (13 ans). Le recenseur indique que Pierre est cultivateur.
- De 1879 à 1891, huit enfants de ce couple sont baptisés à Saint-François. Arthur, possiblement né en 1883, est baptisé dans une autre paroisse, ce qui porte à environ neuf enfants nés et baptisés pour cette famille. Cependant, il semble que trois de ces enfants sont décédés en bas âge dont deux petites filles précédant la naissance Pierre, le cadet. Il faudrait approfondir la recherche pour trouver davantage d'informations.
- En 1885, Pierre Corriveau<sup>1</sup> et Catherine Langlois<sup>2</sup> font chacun leur testament. Ils se font donation mutuelle et nomment leur conjoint respectif comme étant le légataire universel. L'un et l'autre indique de verser 100\$ à chacun des enfants à leur âge de majorité. Catherine ajoute de fournir deux années de couvent à ses petites filles.
- Pierre Corriveau, le père de famille, décède en octobre 1892, âgé de seulement 38 ans, Catherine Langlois s'est retrouvée avec un très grand défi à relever, l'aîné des enfants ayant possiblement 12 ans et le cadet environ un an. Pierre, ce cadet, a été baptisé à St-François le 30 novembre 1891. Il épousera Lydia Guimond le 24 juin 1913 à St-François.
- Catherine Langlois a une histoire très chargée. Sa mère, Adélaïde Morin, décède en 1868 alors qu'elle n'a que 45 ans et après avoir donné naissance à environ 12 enfants, En fait, 12 enfants issus du couple Vital Langlois et Adélaïde Morin sont baptisés à Saint-François de 1848 à 1867. Catherine est l'aînée des filles. Seulement un garçon, qui se nomme Vital comme le père, la précède. Le père, Vital, ne se remarie pas. On peut penser que Catherine a fort probablement été amenée à remplir un rôle essentiel auprès de ses frères et sœurs. Au moment du décès de sa mère, Catherine est âgée de 17 ans. On se rappelle qu'au moment du recensement de 1881, deux petites sœurs de Catherine demeurent avec la famille de Pierre. Ce rôle joué dans



810, Chemin St-François Ouest, Saint-François  
(du côté nord de la rivière, à l'ouest du village).

la famille Langlois pourrait expliquer l'âge de Catherine Langlois, 27 ans, au moment de son mariage avec Pierre Corriveau.

- Catherine semblait avoir la confiance de son père. Il la percevait sans doute comme pouvant assumer des responsabilités. En 1876, Vital Langlois rédige son testament<sup>3</sup>. Le notaire indique qu'il est « en bonne santé de corps et surtout parfaitement sain d'esprit, mémoire, jugement et entendement ainsi qu'il nous est apparu à nous dit notaire, dans la vue de la mort et craignant d'en être surpris avant d'avoir mis ordre à ses affaires ». Vital Langlois lègue tous ses biens à sa fille Catherine et en fait sa légataire universelle en propriété. Des responsabilités lui sont confiées : elle devra verser 100\$ à chacun de ses huit de ses frères et sœurs lorsqu'ils atteindront l'âge de leur majorité et devra aussi leur verser à chacun 100\$, somme qui leur est due par le testament de leur mère, Adélaïde Morin. Elle devra aussi les garder avec elle jusqu'à l'âge de 18 ans. Vital Langlois indique ue, dans le cas où il décéderait d'ici deux ans, il charge sa fille Catherine de poursuivre l'éducation de ses petites sœurs qui sont au couvent, et ce pendant deux ans. Il ne semble pas y avoir d'indices de maladie lors de la passation de ce testament. Pourtant, Vital Langlois décède environ deux mois plus tard, soit le 26 novembre 1876, âgé de 58 ans. Catherine se retrouve alors possiblement responsable de toute la maisonnée et de la terre. Elle aurait environ 25 ans à ce moment.
- Lors de leur contrat de mariage<sup>4</sup> en 1878, Pierre Corriveau a environ 24 ans et Catherine Langlois en a environ 27. Ce couple se marie en séparation de biens. On peut voir que chacun dispose d'environ 600\$. Au moment de leur mariage, les deux sont orphelins de père et de mère. Benjamin Corriveau et Philomène Allaire, les parents de Pierre, sont décédés de même que Vital Langlois et Adélaïde Morin, les parents de Catherine. On peut aussi remarquer que Catherine aurait hérité de la terre de son père. Benjamin Corriveau et Philomène Allaire se sont mariés à Saint-François le 7 février 1854. Il est probable que Philomène n'avait pas encore 17 ans au moment de son mariage. Benjamin en avait possiblement 24. Un premier enfant naît le 2 décembre 1854, Pierre-Benjamin, et est baptisé le même jour à Saint-Pierre. Une petite fille, Marie-Élisabeth, est baptisée à St-François le 9 mai 1856. Et la mère, Philomène Allaire, est inhumée à St-François le 19 mai 1856. Elle avait 19 ans. Benjamin se remarie en août de l'année suivante avec Luce Dubreuil.

• Le 2 décembre 1909<sup>5</sup>, Catherine Langlois fait une donation entre vifs à son fils Arthur Corriveau. Catherine a possiblement 58 ans au moment de cette donation et Arthur en a environ 26. Ce dernier venait de se marier avec Alma Gosselin, mariage à Saint-François le 5 juillet 1909. On apprend que la terre donnée à Arthur correspond au numéro de cadastre 78 de la paroisse de Saint-François, ce qui nous conduit notamment à la maison du 810, chemin Saint-François Ouest. Cet acte de donation comporte de nombreuses responsabilités pour Arthur. Il devra notamment verser une rente de 25\$ par année à sa mère si la terre ne change pas de nom, mais la rente s'élèvera à 100\$ dans le cas contraire. Il devra verser 100\$ à chacun de ses trois frères et sœur (Marie, Joseph et Pierre), dont 100\$ à Pierre, le fils cadet, lorsqu'il atteindra sa majorité. Arthur est également tenu de garder son frère Pierre avec lui jusqu'à sa majorité. Il devra aussi fournir tous les soins nécessaires à sa mère jusqu'à son décès.

• On peut vraiment dire que le destin n'a pas épargné Pierre Corriveau et Catherine Langlois. Ils ont dû surmonter bien des défis ensemble et aussi individuellement.

Voici les belles signatures de Pierre et Catherine, telles qu'on peut les voir dans les actes du 20 mai 1885 concernant leur testament respectif.

**Mariette Blais**

**Octobre 2025**

1 Minutier du notaire Joseph-Stanislas Gendron, acte 2360, le 20 mai 1885.

2 Minutier du notaire Joseph-Stanislas Gendron, acte 2361, le 20 mai 1885.

3 Minutier du notaire Édouard Lavergne, acte 824, le 1er octobre 1876.

4 Minutier du notaire Joseph-Stanislas Gendron, acte 798, le 2 mai 1878.

5 Minutier du notaire Wilfrid Guay, acte 6031, le 2 décembre 1909.

Recyclage de voiture

**GARAGE SAMSON**

418 248-1422  
ggbbsamson@globetrotter.net

873, Rang Nord  
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud  
(Québec) G0R 4B0

Auto PLACE  
MOTOR REPAIR

## Mot du maire



Bonjour chers citoyens,  
chères citoyennes,

Plusieurs résidents m'ont interpellé concernant la hausse de taxes découlant du rôle triennal 2026-2028 qui vient d'être déposé. Dans certains cas, l'ajustement est en effet important.

Sachez que nous travaillons jour après jour afin de maintenir un équilibre juste entre les services offerts et la charge fiscale. Aucun excès n'est fait. Notre objectif demeure le même : offrir le meilleur service possible, au meilleur coût possible. C'est d'ailleurs la ligne directrice qui a guidé mes deux derniers mandats à titre de maire.

Pour ceux qui souhaitent mieux comprendre les chiffres, je vous invite à consulter les détails du budget qui ont été publiés dans l'Écho du mois de mars.

Aurions-nous pu augmenter graduellement année après année? Peut-être. Mais aujourd'hui, la réalité est celle du marché. Le marché immobilier à Saint-François est extrêmement dynamique, et notre municipalité est attrayante, un milieu de vie recherché où il fait bon vivre — et c'est précisément ce que les gens viennent y chercher.

Dans un autre ordre d'idées, j'ai eu la chance d'assister à l'inauguration du Comptoir d'entraide 2.0 de Saint-François. Wow! J'ai pu constater un véritable esprit de collaboration et de partage entre les fondateurs et la nouvelle génération de bénévoles.

Je vous invite fortement à aller y faire un tour pour découvrir leur offre et encourager cette belle initiative locale.

*Au plaisir de vous croiser,  
Je vous souhaite un excellent mois d'avril!*

**Frédéric Jean, Maire**  
**Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud**

# BELLE RÉUSSITE POUR LA MAISON DU PARTAGE

## Retour sur la porte ouverte du samedi 28 février

Plusieurs personnes de la communauté ont répondu présent à l'invitation des membres du conseil d'administration de la toute nouvelle **Maison du partage** (auparavant Comptoir de Saint-François), dont le maire Frédéric Jean et Alexis Chabot, responsable des loisirs et de la vie communautaire.

 par Céline Chabot

Si l'activité était prévue de 9 h 30 à midi, certains se sont présentés plus tôt afin de bénéficier de belles aubaines. L'affluence s'est révélée constante jusqu'à la toute fin, preuve du bien-fondé de cette initiative d'entraide et de solidarité.

### Nouvelle vague de bénévoles

L'Écho s'est entretenu avec Karine Duquet, arrivée depuis quelques mois à peine dans la région. Celle-ci s'est rapidement impliquée dans la communauté, notamment auprès de la Saint-Vincent de Paul à Montmagny. Ses contacts avec Mme Lucie Lachance, présidente de la Société, lui auront permis d'établir un pont entre cette dernière et la Maison du partage. Ainsi, les surplus vont directement au comptoir de Saint-François. Une troisième vie, donc, pour des vêtements de qualité. Celle qui s'y connaît bien en réseaux sociaux en a profité pour faire passer le message de l'inauguration du comptoir, qui compte maintenant deux locaux : un pour les femmes et les enfants, un autre pour les hommes. Mme Duquet a contribué à mieux faire connaître sa mission, soit venir en aide aux gens dans le besoin et les soutenir en cas d'avarie ou d'incendie, par exemple. Tout comme Marie Quat'Poches, dont certains se souviendront, elle a des idées plein la caboche : café durant les heures d'ouverture, concours de dessin, toutous pour les enfants, etc.

Marie-Chrystel Quirion abonde dans son sens. Tout aussi dynamique et enthousiaste, elle précise que plusieurs vêtements de choix arrivent chaque semaine. « Certains portent encore leur étiquette! » Tout provient de la communauté et retourne à la communauté, tient-elle à souligner. Même les chiffons sont triés et remis aux entreprises de la région. Comme le dit l'adage, rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme. L'organisme cherche toujours de nouveaux bénévoles afin de procéder au tri et, qui sait, prolonger l'horaire du service. Si le bac de dépôt situé à l'extérieur est plein, Mme Quirion demande aux donateurs de revenir plus tard afin de ne pas laisser de sacs par terre, histoire de respecter l'environnement. Rappelons en terminant que l'organisme est également ouvert aux dons.

### Heures d'ouverture

Le comptoir est ouvert le jeudi de 13 h à 16 h, de même que le samedi de 9 h à midi. Soulignons que les locaux, situés au 3<sup>e</sup> étage de l'hôtel de ville, sont gracieusement fournis par la Municipalité. ☀



Mmes Karine Duquet, Lorraine Lamonde et Marie-Chrystel Quirion.



TJF

**TERRASSEMENTS**

# JONCAS & FRÈRES Inc.

Depuis plus de

30 ans

RBQ : 2552-1899-29

EXCAVATION RÉSIDENNELLE, AGRICOLE ET FORESTIÈRE

- Drainage
- Enrochement
- Aqueduc et égout
- Chemin forestier
- Et bien plus encore




SPÉCIALISÉ EN INSTALLATIONS SEPTIQUES DE TOUS GENRES

PROFITEZ D'UN CRÉDIT D'IMPÔT ALLANT JUSQU'À

## 5 500\$

à l'exception des constructions neuves.




INSTALLATEUR AUTORISÉ: BIONEST System HYDRO-KIMBITIC

VENTE ET TRANSPORT EN VRAC



- Pierre
- Tuff
- Gravier
- Terre à pelouse
- Sable
- Terre à jardin

ESTIMATION GRATUITE

## 418 248-2585

www.joncasetfreres.com

## Lettre d'une retraitée dégoutée

Trouvez- moi une municipalité qui envoie une augmentation de taxe municipale de 35,9 %, ce qui me fait une augmentation de 907,50 \$. Je demeure au même endroit que les années antérieures sans n'avoir rien rajouté à ma propriété. Je n'en reviens pas après avoir travaillé toute ma vie. Quel beau cadeau!

**Denise Pelletier**

**Saint-François de la Rivière-du-Sud**

## FADOQ - Activité d'avril

### DÎNER ET QUILLES OFFERT À TOUS

Un combo qui fonctionne toujours très bien!

#### Dîner

Lieu : Café Bistro Au Coin du Monde

135, rue St-Jean-Baptiste Est, Montmagny

Date et heure : Mercredi 22 avril 2026 à 11 h

#### Quilles

Lieu : Salon de quilles L'Oie Blanche

201, chemin des Poirier, Montmagny

Heure : À la suite du dîner, vers 13 h

#### Tarifs

Type de quilles

Prix à l'heure (6 pers.)

Prix individuel

Grosses quilles : 80,00 \$ - 13,35 \$

Petites quilles : 70,00 \$ - 11,70 \$



#### Confirmation obligatoire

Vous devez confirmer votre présence auprès de Huguette Blais au 418 234-4972 pour la réservation au restaurant et au salon de quilles.

Date limite : 14 avril 2026

**Huguette Blais**

**Présidente, FADOQ St-François de Montmagny**



**VENTE À L'ANNÉE !**

**Achetez :**

- À la ferme
- Par téléphone : 418-259-7761
- Par courriel : bio@valleedesprairies.com
- En ligne: www.valleedesprairies.com

**Livraisons :**

- Alimentation St-François
- À domicile
- Plusieurs autres points de livraison

99, chemin de l'Aqueduc,  
St-François-de-la-Rivière-du-Sud

**Chantal Dubé**  
Conseillère en hébergement



📞 418.248.1517 #1  
📠 418.234.2941  
✉️ mma-location@batisseurs.ca  
🏠 100-30, avenue de la Fabrique, Montmagny (Québec) G5V 4L9

batisseurs.ca  Près de vous, près de chez vous

# Weed Man®

## ENTRETIEN DE PELOUSES

Tél 418.248.7970  
[weedman.com](http://weedman.com)



# DAREM CONSTRUCTION

RBQ : 5802-7756-01

## RÉNOVATION GÉNÉRALE COMMERCIALE ET RÉSIDENTIELLE SOUSSION GRATUITE

Dave Rémillard, prop.  
418-291-2927  
daremconstruction@gmail.com



## Sont retournés vers le Père...



**Monsieur Denis Lemieux** est décédé à l'Hôpital de Montmagny, le 5 mars 2026, à l'âge de 82 ans et 4 mois. Époux de madame Nicole Pouliot. Il était le fils de feu monsieur Georges-Henri Lemieux et de feu dame Gilberte Marois. Il demeurait à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et était natif de Montmagny. La famille a accueilli parents et ami(e)s à l'église de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud le samedi 28 mars 2026

dernier, jour des funérailles. Le service religieux a été célébré par la suite à 11 h en l'église de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Les cendres seront déposées ultérieurement au Columbarium extérieur du cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse Nicole, ses enfants : Linda, Luc (Véronique Robin), Sonia (Patrick Caty), ses petits-enfants : Florence et Mathilde, Pier-Luc et Ann-Sophie (Christopher), Lilirose et Elliott, ses frères et sœurs : Jacques (Marie-Claude Boulay), André (Thérèse Létourneau), Louise, Serge (feu Sylvia Ouellet), Michel (feu Suzanne Morin), Jean (Marie Fournier), ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Pouliot: Jean-Claude (Pierrette Lacroix), Lise (Marc Grégoire), Francine (Réjean Lafférière), Gisèle, Alain, Urbain (Hélène Hébert), ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s. La famille tient à remercier le personnel des soins intensifs de l'Hôpital de Montmagny pour les bons soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny (<https://www.jedonneenligne.org/fondationhdm/DM>). Des formulaires seront disponibles au salon.



**Monsieur Marcellin J. Laliberté** est décédé en Géorgie, le 8 février 2026, alors qu'il rendait visite à sa famille pour l'hiver, à l'âge de 94 ans. Il résidait à Lincoln, New Hampshire. Il était l'époux de feu Marie-Marthe Savoie et un ami de longue date de feu Aline Dumont. Né à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, il était le fils de feu Jules Laliberté et feu Marie-Jeanne Boulet. Il laisse dans le deuil sa fille, Sylvie et son époux, Carl Paul Verdon, d'Alpharetta, en Géorgie; ainsi que trois petits-fils :

Julien, Michel et Daniel Verdon. Ses frères et sœurs : Lionel (feu Constance Morin), feu Bibiane (feu Réal Lefebvre), feu Monique (feu Maurice Laflamme), Rodrigue (Thérèse Lamonde), André (Nicole Lizée), feu Angèle (feu Jean-Louis Fournier), Camille (Rita Lachance), Calixte (Rose Anne Goulet), Armande (Guy Delagrave) et Cécile (Hervé Poulin); ses beaux-frères et belles-sœurs Savoie: feu Simon (Louise Guillemette), Jacques (Isabelle Théberge), Louise (Jacques Dorval); ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et amis chers. Le service religieux aura lieu le vendredi 17 avril à 10 h à Lincoln, au New Hampshire ([www.phaneuf.net](http://www.phaneuf.net)). Une messe à sa mémoire sera célébrée à l'église de Saint-François le dimanche 10 mai à 10 h30.



**Madame Simone Martineau** est décédée à l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 3 mars 2026, à l'âge de 90 ans. Épouse de feu monsieur Wellie Garant, elle était la fille de feu monsieur Louis Martineau et de feu dame Simone Blais. Elle demeurait à Lévis et était native de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. La famille accueillera parents et ami(e)s à la Maison funéraire Laurent Normand le samedi 18 avril 2026, jour des funérailles, à compter de

12 h. Le service religieux sera célébré par la suite à 15 h en l'église Saint-Thomas de Montmagny. Les cendres seront déposées au Columbarium du Complexe funéraire Laurent Normand. Elle laisse dans le deuil, ses enfants : Sylvain (feu Raymonde Gaudreau, Julie Legros), Richard (Michèle Beaulieu), Marie-Claude (Benoît Poitras), ses petits-enfants : Marie-Michèle (Jean-François Picard), François-Pier (Patrice Corriveau), William, Andréanne (Dany Fortin), Simon-Pierre (Gabriela Birchall), ses arrière-petits-enfants : Florence, Benjamin, Alex, Léanne et Tom. Elle laisse dans le deuil ses sœurs : Céline, Louise (feu Clermont Lecomte), Colette (Auguste Boulet) et elle est allée rejoindre : feu Prudent (Suzanne St-Pierre), feu Jérôme (feu Claudine Naud), feu Monique (Réal Blais), feu Réal (France Simard), feu Diane (Raynald Renaud). Elle laisse également dans le deuil, ses neveux et nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Elle laisse dans le deuil son beau-frère : Jean-Paul (feu Ghislaine Hardy) et elle est allée rejoindre : feu Georges, feu Émilien, feu Luc, feu Maurice, feu Charles, feu Robert, feu Gérard, feu Alida, feu Lucienne, feu Gracia, ainsi que leur conjoint(e). La famille tient à remercier le personnel de l'Hôtel-Dieu de Lévis pour la qualité des soins prodigués et leur dévouement. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis.




**Jean Normand, T.D.L.**  
**Pierre Normand, T.D.L.**

**La Maison Funéraire**  
*Laurent Normand*

---

**MONTMAGNY**  
**BELLECHASSE**  
**L'ISLET-SUD**


116, avenue Sainte-Julie  
Montmagny (Québec) G5V 2M1  
T 418 248-0545  
Sans frais : 1 888 248-0545  
[www.laurentnormand.ca](http://www.laurentnormand.ca)

SUIVEZ-NOUS 

# MARCHÉ

---


## Express



DÉPANNEUR

---

418.259.7515



**OUVERT**

TOUS LES JOURS **6h à 22h**

# Activités du Cercle de Fermières

## Pourquoi joindre le Cercle de Fermières?

Le mot "Fermières" témoigne des racines de la plus grande Association de femmes de la province. De nos jours, seules 2% de nos membres habitent sur des fermes.

Par contre, le Cercle de Saint-François compte 23% de ses membres qui travaillent en milieu agricole. Elles sont actives au sein de leur communauté; elles soutiennent des œuvres comme la Fondation OLO, qui aide les futures mamans de milieux défavorisés à donner naissance à des bébés en santé ainsi que l'ACWW (Associated Country Women of the World), dont le mandat est de financer des projets à travers le monde pour aider les femmes pauvres à changer leur avenir ainsi que celui de leurs enfants, la Fondation Mira, une œuvre humanitaire dont plusieurs personnes dépendent pour vivre de façon autonome, et Préma-Québec, un organisme qui vient en aide aux parents d'enfants prématurés.



De plus, nos membres usent de leur créativité pour transmettre notre patrimoine artisanal afin qu'il demeure bien vivant. Du tissage à la broderie en passant par le tricot et le crochet, nous expérimentons ces formes d'art en y ajoutant une touche actuelle ou de récupération de tissus, fils ou autres. En voici quelques exemples :

Et en plus, nous avons beaucoup de plaisir à travailler ensemble!



Signets broderie sur carton.



Linge à vaisselle - montage en V.

## À mettre au calendrier :

### Réunion des membres :

14 avril 2026, 13 h 30

### Trico-thé d'avril

(ouvert à tous) :

21 avril 2026, dès 13 h 30,

Maison de la paroisse

Josée, Claudine et Nicole



Chandail enfant technique jacquard.



Encan  
En ligne  
et/ou sur place

# Boulet

Encans Boulet inc.

Tél.: 418-241-6459  
www.encansboulet.com



IMPRIMERIE  
DESIGN  
LETTAGE

# CREDO

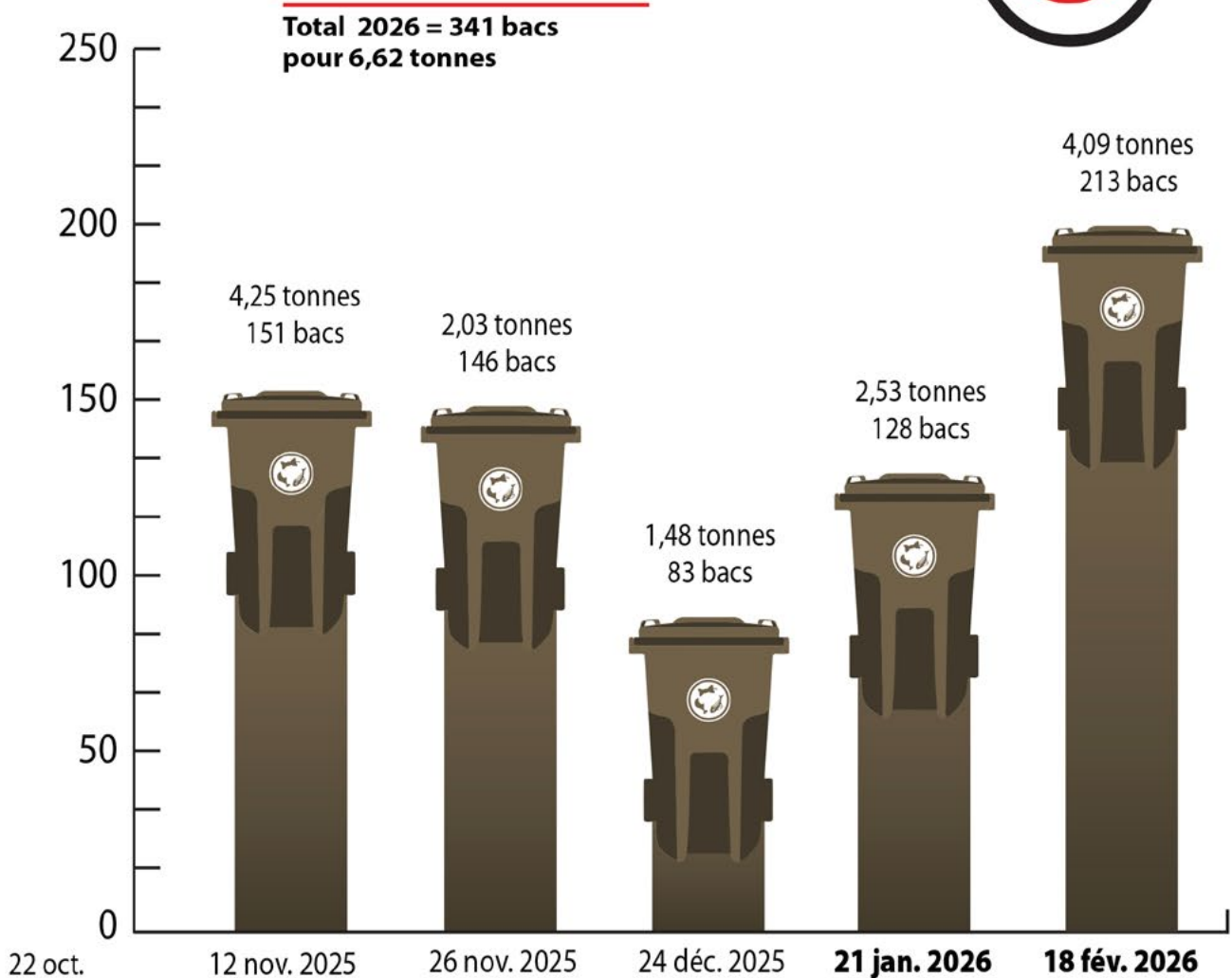
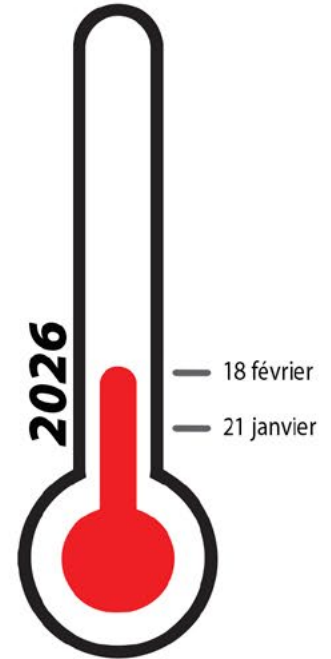
418 839-7207 | info@impressionscredo.ca  
impressionscredo.ca



Municipalité  
**Saint-François**  
de-la-Rivière-du-Sud

### Objectif + +

*Plus de bacs bruns  
plus de matières organiques  
pour un impact financier  
et environnemental!*



# Des nouvelles de Zak

Photos : Delmar Média



Zak Corriveau en Floride.

*Zakary Corriveau, fervent adepte de motocross reconnu pour son audace et sa récolte de podiums, revient d'un séjour de trois semaines en Floride où il a travaillé sur son style, sa technique et son endurance pour la saison à venir.*

✍️ par Céline Chabot

Entre deux cours de rattrapage (si l'on tient compte de la semaine de relâche et des fermetures d'école liées à la mauvaise température, il en a quand même raté peu), Zak a bien voulu prendre le temps de répondre à nos questions concernant son parcours et ses objectifs.

Le jeune homme de 17 ans évolue présentement dans la classe Junior Inter sur son KTM 250 SX-F. Il participera cet été aux championnats provincial et national, ce qui devrait bientôt le mener vers les pros. Plusieurs circuits, donc, qui occuperont la majeure partie de ses fins de semaine de mai à septembre. Son esprit compétitif et sa ténacité sont de précieux atouts qui pourraient lui permettre de réaliser son rêve, soit de faire de la compétition aux États-Unis.

### Athlète accompli

Durant les pauses de motocross, Zak joue au hockey, au football et a brièvement goûté au golf. Rappelons en terminant que le pilote a commencé à pratiquer ce sport à l'âge de 4 ans, soit 13 ans de passion et c'est loin d'être terminé ! 🌟



Rassembler,  
informer,  
rayonner.

**AMECQ**  
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS  
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Grâce à l'AMECQ,  
votre média écrit peut vous offrir :  
Des nouvelles fiables  
Des reportages écrits par des gens d'ici  
Un contenu de qualité constante  
**#JeLisLocal grâce à l'AMECQ**

	<b>GARAGE CORRIVEAU MARIO TECH</b>
	2, boul. Taché Ouest Montmagny (Québec) G5V 3A1 418 248-3634   418 248-1800 mario@corriveaumariotech.com
	<b>MARIO THÉBERGE</b> Propriétaire

	<b>RÉNOVATION GÉNÉRALE COMMERCIALE ET RÉSIDENIELLE ET SPÉCIALISTE RÉPARATION INSTALLATION PORTES ET FENÊTRES</b>
	<b>FENESTRATION ROY INC.</b> RBQ : 5642-5242-01 <b>418-291-2512</b> fenestrationroy@gmail.com



On est prêt!  
Et vous?  
#semelajoie

www.famillelajoie.com  
Jardiner. Aménager. Entretien. Apprendre.

Saint-Vallier | 418.884.3124



**CAFÉ À COEUR OUVERT**  
LÀ OÙ IL FAIT BON JASER À COEUR OUVERT

Pourquoi un seul Dieu  
et tant de religions?

Est-ce que les religions  
sont toutes pareilles, pour  
contrôler les gens?

Ma religion représente-t-elle  
un cadre trop rigide  
ou un chemin de foi et de  
confiance? Un buffet auquel  
j'ai le libre choix de croire?

Quelle relation ai-je avec ma religion par rapport à  
celle que j'ai avec la spiritualité?

De belles discussions en perspective!

Le « café à cœur ouvert » est là pour trouver  
ensemble, dans le respect, le chemin vers la réponse  
possible.

**Viens nous voir le vendredi 17 avril,  
19 h à la salle de l'âge d'or.**

**Source : Mario Marcoux**



**GHISLAIN VÉZINA**  
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN  
Industriel - Commercial - Résidentiel

**Magasin de matériel électrique**  
**418 234-1360**  
3, du Bassin Sud, Montmagny • RBQ: 8310-7359-06

## La bibliothèque municipale abolit officiellement les frais de retard

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a officiellement confirmé l'abolition des frais de retard pour les livres empruntés à sa bibliothèque municipale. La résolution a été adoptée à l'unanimité par le conseil municipal à la suite d'une proposition du conseiller Mario Simard.

✍ par José Soucy

Cette décision s'inscrit dans les recommandations du Réseau BIBLIO de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, dont fait partie la bibliothèque municipale locale. Le réseau encourage en effet ses membres à éliminer ce type de frais afin de favoriser un accès plus large aux services de lecture.



Dans les faits, la bibliothèque de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud n'imposait déjà aucun frais de retard selon sa politique de prêt. La résolution vise donc surtout à officialiser cette pratique et à confirmer l'engagement de la municipalité envers l'accessibilité à la lecture.

Par cette mesure, la Municipalité souhaite maintenir une bibliothèque accueillante et accessible à l'ensemble de la population. Les élus rappellent que les bibliothèques jouent un rôle important dans la diffusion de la culture et de l'information au sein des communautés. Toutefois, l'abolition des frais de retard ne s'applique pas aux documents perdus ou endommagés. Les usagers devront toujours assumer les coûts liés au remplacement ou à la réparation de ces documents.

Cette orientation rejoint également les positions de l'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ), qui appuie l'élimination des frais de retard dans les bibliothèques publiques. Cette approche s'inscrit dans le mouvement international « Fine Free Library », né aux États-Unis et adopté par un nombre croissant de bibliothèques.

Selon l'ABPQ, les frais de retard peuvent représenter un obstacle pour certaines personnes, notamment les citoyens à faible revenu ou les jeunes, et limiter leur accès aux ressources des bibliothèques. Leur abolition permet ainsi de réduire les barrières économiques et d'encourager davantage de citoyens à fréquenter ces lieux du savoir.

De plus, la gestion administrative des comptes en retard peut parfois coûter plus cher que les montants récupérés. En éliminant ces frais, les bibliothèques peuvent donc simplifier leurs opérations tout en favorisant une relation plus positive avec leurs usagers. ☀

# LES NOUVEAUTÉS

## Flleurs annuelles chez Lajoie

C'est réel, le printemps est arrivé! Depuis septembre dernier, l'équipe Lajoie s'affaire à vous trouver de petits bijoux horticoles, à ajuster les quantités en production pour que vous ne manquiez de rien, et surtout à maintenir la qualité de nos plants - fidèle à l'expertise accumulée depuis maintenant 65 printemps!

Encore cette année, on vous a déniché plusieurs nouveautés qui valent vraiment le détour, autant pour leur beauté que pour leur capacité à afficher de bonnes performances malgré notre météo québécoise en montagnes russes. Voici un petit aperçu de ce qui vous attend dans les serres d'annuelles dès le 16 avril.

L'**Anigozanthos Bush Tenacity**, ou patte de kangourou, attire tout de suite l'œil avec ses fleurs duveteuses à la texture veloutée. Ses couleurs chaudes, entre le rouge et l'orangé, apportent beaucoup de punch. C'est une plante compacte qui aime les sols bien drainés et préfère qu'on n'exagère pas sur l'arrosage.



**Begonia Solenia Apricot.**

Le **Begonia Solenia Apricot**, c'est un classique revisité qui ne déçoit pas. Ses fleurs doubles dans des tons abricot à orangé apportent douceur et luminosité, tandis que son feuillage vert foncé fait bien ressortir la floraison. Il est très polyvalent, autant au soleil qu'à la mi-ombre, et il tient bien le coup même lors des périodes plus chaudes.

Le **Calibrachoa Calitastic Papaya** est parfait pour ceux qui aiment les arrangements bien remplis. Avec ses petites fleurs en clochettes dans des teintes de papaye, corail et orangé, il crée rapidement un effet dense et coloré. En plus, il tolère bien la pluie, ce qui est toujours un plus chez nous.

L'**Aptenia Golden Cascade** amène quelque chose de différent avec son feuillage charnu vert doré presque lumineux. Son port retombant et sa texture légèrement cireuse en font un excellent choix pour les endroits très ensoleillés ou les jardinières modernes. En prime, elle offre de petites fleurs fuchsia en saison.



**Homalocladium.**

Le **Homalocladium**, aussi appelé plante ruban, est vraiment pour ceux qui aiment sortir des sentiers battus. Avec ses tiges aplaties et son look graphique, il apporte une texture complètement différente dans les arrangements. C'est le genre de plante qui attire les questions!



**Petunia Capella Fuchsia Lace.**

Du côté des classiques revisités, le **Petunia Capella Fuchsia Lace** offre une belle floraison fuchsia vive, parfois légèrement veinée. Son port compact le rend facile à intégrer dans les pots et les arrangements bien structurés.

Finalement, le **Petunia Amazonas Plum Cockatoo** se démarque avec ses couleurs plus profondes, dans les tons de prune et de violet. Son port légèrement retombant est parfait pour les suspensions ou les jardinières qui veulent un effet plus spectaculaire.

C'est toujours un plaisir pour nous de produire ces nouveautés et de vous les faire découvrir. Toute l'équipe a très hâte de vous accueillir dès le 16 avril pour vous présenter ces petites perles en personne.

Envie de vous lancer dans un projet horticole? N'hésitez pas à visiter notre site web pour découvrir notre programme d'ateliers :

<https://famillelajoie.com/centre-jardin/activites-speciales/>

À très bientôt,  
**Véronique et toute l'équipe Lajoie**

---

Inscrivez-vous à notre infolettre sur le [www.famillelajoie.com](http://www.famillelajoie.com) afin d'obtenir des informations privilégiées, les circulaires et le calendrier d'activités!

---

## Le château de neige des maternelles

par Marguerite Laflamme et Raphaëlle Marceau

Le 25 février, les élèves de nos trois maternelles ont fabriqué un château de neige. Les parents étaient les bienvenus. Ils ont pris des traîneaux pour transporter la neige. Certains ont utilisé des moules en forme de bloc pour faire les murs. Ceux-ci ont également utilisé des vaporisateurs de couleurs différentes pour ajouter un peu de décoration. Certains parents ont creusé quelques « mottes » pour aider les enfants. En bref, ils se sont bien amusés. Ils étaient fiers du résultat final. Bravo pour ce beau travail d'équipe!



L'école La Francoière est fière de participer, encore cette année, à la vente de billets pour le souper du partage.



**Quand : samedi 25 avril 2026**

À : compter de 17 h

Lieu : École secondaire Louis-Jacques-Casault

Adulte et enfant de 7 ans et plus : 12 \$

0-6 ans : Gratuit

Merci de nous encourager en achetant des billets! C'est pour une bonne cause. Pour les élèves de l'école, vous recevrez une feuille à remplir au retour de la relâche.

123-456-7890

Vous pouvez contacter Marie-Eve Damphousse

au 418-259-7762

courriel :

marieeve.damphousse@csscotesud.gouv.qc.ca

## Activités avant la semaine de relâche

par Adam Chamberland et Edward Laliberté

### Glissades Tewkesbury

Nous sommes allés glisser aux glissades Tewkesbury à Stoneham le 25 février. Les élèves de 1<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année ont eu des fous rires et ils se sont beaucoup amusés entre amis.

Les glissades étaient palpitantes et rocambolesques. Cette journée était très amusante et pleine de surprises.



### Cabane à sucre

La cabane à sucre était sur place à l'école le 27 février en après-midi. Kevin Boulet et Josiane Chabot sont venus nous préparer le tout. Les élèves ont pu manger de la tige d'érable et s'en lécher les babines. C'était un beau moment avant la semaine de relâche et la tige était délicieuse. Merci d'avoir accepté de prendre de votre temps pour nous faire goûter votre délicieux sirop!

De plus, la semaine avant la relâche, les élèves ont fait du ski de fond et de la raquette dans leur cours d'éducation physique. Merci à Nicolas Morin pour les pistes de ski. Beaucoup de plein air, c'est fantastique!



## Entrevue avec Stéphanie Giasson

par Laurence Marceau et Jade Gonthier



Le métier qu'elle exerce à notre école est technicienne en éducation spécialisée. Pour faire son travail, elle doit aider les élèves ayant des difficultés d'apprentissage et de comportement, les accompagner en gestion de crise, les aider à trouver des stratégies et écrire des notes évolutives afin de voir leurs progrès. Depuis janvier 2018, elle travaille dans les écoles de notre Centre de service. Elle a fait l'école L'Étincelle à Saint-Charles, Monseigneur Sirois au Cap- Saint-Ignace, Beaubien et St-Nicolas à Montmagny.

Elle a choisi ce domaine parce qu'elle adore les enfants et elle aime les aider. Elle a fait un DEC en éducation spécialisée au cégep. Ce qu'elle apprécie le plus dans son travail, c'est de voir les enfants évoluer et d'être en contact avec eux tous les jours. Ce qu'elle aime moins, c'est faire de la paperasse, c'est-à-dire l'écriture des notes évolutives.

Dans ses moments libres, elle aime jouer avec ses enfants. Elle en a deux. Louis-Philippe a 5 ans et Éli-Jade, 2 ans. Elle est native de Montmagny et elle y demeure.

*Merci pour ton bon travail!*



## Cueillette de bouteilles et voyage à Montréal

par Marguerite Laflamme et Laurence Marceau

La dernière cueillette de bouteilles se fera le 2 mai prochain. Sortez-les tôt ou la veille sur votre galerie et nous irons les chercher. Merci de ne pas oublier que nous avons besoin de beaucoup de bouteilles. C'est grâce à ces nombreuses tournées que nous pourrions réaliser notre superbe voyage à Montréal. Nous serons 46 élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année à y participer.

Le voyage aura lieu les 16 et 17 juin. Nous irons au Biodôme, au planétarium et au Laser tag en soirée. Nous irons aussi à la Ronde pour profiter des attractions. Nous voyagerons dans un autocar de luxe. Nous pourrions écouter des films confortablement. Nous dormirons une nuit dans un hôtel et nous mangerons dans différents restaurants. Tous les élèves ont très hâte de vivre toutes ces activités tant attendues.

Nous vous remercions encore de nous avoir donné vos bouteilles. Grâce à vous, nous vivrons une expérience incroyable!



# VEILLER AUX GRAINS, la société coopérative agricole de Saint-François

*Les coopératives agricoles implantées dans la région ont joué un rôle important dans l'économie rurale. Leur création répond aux besoins des cultivateurs qui veulent concentrer en un seul endroit leurs produits, pour les vendre directement aux habitants.*

✍ par Yves Hébert, historien



Le bâtiment de la Société coopérative agricole de Saint-François en 1948, photo Paul Boucher, BANQ.

À Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, on voit d'abord naître la Société coopérative agricole des cultivateurs du sixième rang en 1916. Nous ignorons si elle a fait long feu puisqu'une autre, la Société coopérative agricole de la paroisse de Saint-François, est fondée le 27 février 1918 sous l'impulsion du cultivateur Wilfrid Buteau. Elle vise la production du beurre et du fromage en plus de la vente d'engrais, d'animaux de ferme et d'outils agricoles.

Le 17 avril 1935, on assiste à la mise sur pied de la coopérative agricole de beurrerie de Saint-François qui se donne pour mandat la fabrication du fromage. La beurrerie que l'on y retrouve emploie deux personnes. Comptant sur la production de lait provenant de 105 cultivateurs de Saint-François et une dizaine d'autres de Saint-Raphaël, elle met sur le marché 104 995 livres de beurre en 1936. Elle distribue ensuite ses produits pour la consommation locale, mais 60 000 livres sont destinées à la Coopérative fédérée de Québec.

Ayant le vent dans les voiles, la Société coopérative agricole de Saint-François se tourne vers le commerce des grains en 1942 et érige deux ans plus tard un élévateur à grain. Sous la présidence de Sylvio Blais, elle compte alors 60 membres actifs. En 1947, elle prend le nom officiel de Société coopérative agricole de Saint-François de Montmagny. Elle exploitera une meunerie durant plusieurs

années, mais ce bâtiment sera démolé en 2018. Cette année-là, elle fusionne avec trois autres coopératives régionales pour constituer Avantis Coopérative, rattachée actuellement au réseau Sollio groupe coopératif. ☀

## LETTRE AUX LECTEURS



Bonjour chers lecteurs et collaborateurs,

Votre journal L'Écho vous a consultés de différentes façons au cours des derniers mois afin de recueillir vos opinions et suggestions. À la suite de ces consultations, nous souhaitons partager avec vous les principaux éléments de notre réflexion.

### Notre mission

Informar la communauté et répondre aux besoins de diffusion des organismes locaux grâce à un traitement journalistique professionnel.

### Notre vision

Agir comme une force importante dans notre milieu en développant nos services numériques et en mettant en place une structure professionnelle et durable afin de demeurer un élément essentiel du tissu social de Saint-François.

### Nos valeurs

- Respect des opinions
- Esprit d'entraide
- Participation citoyenne

### Notre plan d'action

Étant un village à la fois agricole et industriel, nous souhaitons mieux faire connaître ces secteurs, ainsi que les acteurs locaux qui se démarquent ici comme ailleurs. Nous désirons également valoriser les organismes de notre communauté, leurs activités et leur dynamisme.

Après quelques éditions de notre spécial Finissants de Saint-François, nous souhaitons aussi offrir aux jeunes du secondaire un espace pour exprimer leurs idées, leurs préoccupations et leur réalité quotidienne, à l'image de ce que réalisent déjà les élèves de La Francolière, accompagnés par certains de leurs professeurs. Nous sommes prêts à soutenir ces jeunes, notamment par de la formation, afin qu'ils puissent contribuer activement à notre journal.

### Nos plateformes

En plus de l'édition papier livrée chaque mois, nos plateformes numériques - **Facebook** et notre **site Web** - sont de plus en plus consultées. Nous vous invitons à faire de même.

De plus, nous lancerons bientôt des balados pour mieux faire connaître les acteurs de notre milieu. Vous pourriez même y participer si ce mode de communication vous intéresse; une formation pourrait être offerte.

### Invitation à s'impliquer

Nous profitons de cette occasion pour vous inviter à renouveler votre carte de membre et, pour ceux qui souhaitent s'engager davantage, à joindre le conseil d'administration de votre journal local.

# LES ÉLEVAGES BONNEAU

## Cheminement vers la production actuelle

*L'Écho est allé à la rencontre de Marcel Bonneau et sa conjointe Martine Fréchette afin d'en apprendre plus sur cette entreprise familiale qui a toujours continué de progresser, étape par étape, relevant les défis liés à la gestion d'une ferme porcine.*

✍ par Céline Chabot

### Genèse

Les Élevages Bonneau ont pris naissance en 1986, fondés par M. Jean-Paul Bonneau. Pourquoi ce nom? À l'origine, il s'agissait d'un élevage de boeufs, de poules et de porcs.

### Nouvelle orientation

En 1991, un incendie réduit en cendres le poulailler ainsi que le moulin à grains. L'équipe se met à l'oeuvre afin de reconstruire. Ils gardent seulement l'élevage de boeufs et de porcs. À partir de ce moment, l'entreprise décide d'enlever toute forme de médication dans la moulée des animaux.

En 1995, Les Élevages prennent entente avec la Fromagerie de Saint-Vallier (devenue celle du terroir de Bellechasse). Celle-ci consiste à aller chercher le petit lait (lactosérum) afin d'ajouter une nourriture supplémentaire aux cochons. Beaucoup plus tard, lors de la transformation de l'entreprise, nous verrons que cet ajout s'avérera un élément clé directement lié au goût de la viande de porc.



Un aperçu des bâtiments de la ferme porcine.

### Traverser les tempêtes

Après avoir surmonté **la grande crise** dans l'industrie porcine de 2003 à 2007, Les Élevages ont pris une nouvelle orientation. « En tenant compte du fait que notre porc n'avait aucun antibiotique, qu'il était nourri avec l'ajout d'un petit lait, sans protéine animale et sans médicament dans la moulée, nous avons donc une viande de porc qui, selon nous, valait beaucoup plus que le porc dit conventionnel. Nous ne disons pas que c'est un porc biologique, mais plutôt un porc naturel. »

« Fin 2007, nous avons exploré le marché en visitant les boucheries de la région, les abattoirs potentiels et les commerces susceptibles d'acheter les animaux. » C'est pourquoi en 2008 Les Élevages Bonneau ont commencé, à raison de cinq porcs semaine, la distribution à leurs



L'équipe des Élevages Bonneau.

trois premiers clients : Boucherie de la Ferme (Cap-Saint-Ignace), IGA Montmagny et la Coopérative La Mauve.

Puisqu'il était impensable d'établir un abattoir à Saint-François, les normes gouvernementales s'avérant très exigeantes, les propriétaires ont fait appel à l'Abattoir R Pouliot & Fils de Saint-Henri-de-Lévis. Cette collaboration s'est avérée profitable pour tous et se poursuit toujours. « Ayant constaté une très bonne réception de nos produits sur le marché, en 2011 nous avons commencé à construire notre centre de découpe. » Ensuite, le permis CI délivré par le MAPAQ leur a permis d'élargir le marché à la puissance 10. L'abattoir Pouliot a chaudement recommandé la ferme à de nouveaux clients et ses affaires se sont mises à prospérer. Cette année, Les Élevages Bonneau se dirigent vers une production de 2 000 porcs.

### Produits d'élevage naturel

Début 2012, l'entreprise se munit des infrastructures et équipements nécessaires pour elle-même faire boucherie. Un ancien boucher, M. Denis Lemieux, reprend du service et devient le mentor de l'équipe, s'occupant du dépeçage histoire de rapatrier la production de cretons, jambon, bacon, smoked meat de porc, émincés et saucisses sans antibiotiques.

Puisque M. Bonneau récupère les résidus de lait de la fromagerie afin de mieux nourrir son cheptel avec ce que l'on appelle le p'tit lait, celui-ci donne à la viande un goût spécifique, plus tendre et savoureux. Comme il le dit : « On vient de développer un nouveau produit que les clients remarquent et achètent en quantité. »

Comme au tout début l'entreprise donnait beaucoup de ses tâches à forfait, grâce à la croissance du marché l'équipe a pu rapatrier au fil des ans une bonne partie de la préparation, de la découpe et du fumage. Depuis maintenant quatre ans, elle peut également compter sur l'apport d'un boucher d'origine française qu'elle souhaite bien garder, malgré la menace qui plane en raison du PEQ (Programme de l'expérience québécoise).



Marcel Bonneau gère les opérations avec sa conjointe, Martine Fréchette, et leurs deux fils Stéphane et Sébastien. Leur fille Audrey, quant à elle, se charge de la portion informatique. Ils engagent également un boucher à temps plein et un deuxième à temps partiel, alors qu'une belle-sœur s'occupe du tranchage. D'autres employés, tout aussi importants, viennent contribuer à l'occasion au succès de l'entreprise. De son côté, Marcel assure la livraison grâce à un camion réfrigéré.

#### Carnet de commandes bien garni

30 tonnes de viande fumée sont livrées par année, 800 plats de cretons chaque semaine et, pour Pâques, rien de moins que trois tonnes de jambon. Rappelons en terminant que tout est fait de façon manuelle.

**Desjardins**  
Caisse de la MRC de Montmagny

116, boulevard Taché Ouest  
**418 248-4884**  
desjardins.com/caisse-mrc-montmagny

## Hausse du compte de taxes : des citoyens interpellent le conseil municipal

*Plusieurs citoyens de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud ont profité de la plus récente séance du conseil municipal pour exprimer leur inquiétude face à la hausse de leur compte de taxes municipales. Certains propriétaires affirment avoir constaté une augmentation importante cette année, ce qui les a incités à se présenter en personne afin de poser leurs questions au maire Frédéric Jean.*

✍️ par José Soucy

« Dans mon cas, il n'y a pas de cachette, c'est 600 \$ de plus cette année », a fait valoir un citoyen alors qu'un autre a parlé d'un montant de 1500 \$ de plus à défrayer.

Le maire Frédéric Jean a rappelé que la Municipalité n'a pourtant pas augmenté son taux de taxation pour l'année 2026, une décision adoptée lors de la séance spéciale du conseil tenue le 12 janvier dernier. Selon lui, la hausse ressentie par plusieurs contribuables s'explique principalement par l'entrée en vigueur du rôle d'évaluation triennal qui a entraîné une augmentation importante des valeurs foncières dans la municipalité. « Les évaluations foncières ne sont pas déterminées par le conseil municipal. Elles sont réalisées par l'organisme municipal responsable de l'évaluation, en l'occurrence la MRC, selon des méthodes et un cadre légal établis par le gouvernement du Québec », a-t-il expliqué.

M. Jean a également rappelé que les valeurs inscrites au rôle d'évaluation demeurent souvent inférieures aux prix réellement obtenus sur le marché immobilier. « Demain matin, quelqu'un met sa maison à vendre de 40 à 50 % au-dessus de son évaluation municipale et elle se vend comme ça ! », a illustré le maire, soulignant l'écart entre l'évaluation officielle et la valeur réelle des propriétés dans un marché immobilier toujours dynamique.

Le document budgétaire pour l'année 2026 montre d'ailleurs que l'augmentation des revenus municipaux provient largement de cette hausse de l'évaluation imposable. Les revenus tirés de la taxe foncière passent ainsi de 1663345 \$ en 2025 à 2047560 \$ en 2026, une hausse de 384015 \$ ☀️

**AU COIN DU MONDE**  
CAFÉ & BISTRO

*Bon Dîner!*

Plus de 20 choix pour tous les goûts du lundi au vendredi de 11 h à 14 h.

aucoindumonde.ca 418-248-0001 Libro en ligne Montmagny

# GARAGE MTY

ROSAIRE TANGUAY  
rtanguay@garagemty.com

Directeur Pièces & Service

Tél. : 418 472-1200  
Télec. : 418 472-1201

25-1, Rue de l'Étang, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, QC G0R 3A0

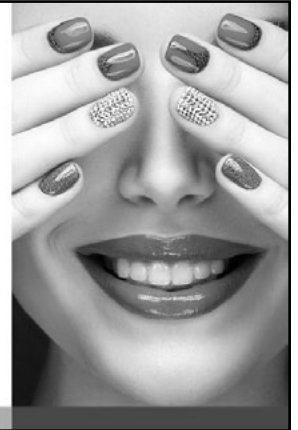
## Ongles en folie

Huguette Lapointe  
Prothésiste ongulaire

☎ 418 259-2247

📞 418 508-4198

✉ lapointehuguette@gmail.com



# BMR

# Avantis

Coopérative

## Pour tous vos travaux de rénovation

QUINCAILLERIE - MATÉRIAUX - PEINTURE

[www.avantis.coop](http://www.avantis.coop)

Bon Printemps!

**MATHIEU RIVEST**

DÉPUTÉ DE CÔTE-DU-SUD  
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

☎ 418 234-1893 | (Sans frais) 866 774-1893  
✉ Mathieu.Rivest.CDS@assnat.qc.ca

CRÉER  
DYNAMISER  
SOUTENIR



# MAXMAR

Entretien intérieur et extérieur

9430-0506 Québec inc.

Maxime Dionne et Marie-Ève Moreau

418 472-0666 • maxmar0666@hotmail.com

On prend soin de vos travaux de maintenance intérieure et extérieure

# TOITURE INNOVATOIT

UN TOIT DURABLE - UN SERVICE IMPECCABLE

BARDEAUX D'ASPHALTE ET D'ACIER

DÉNEIGEMENT DE TOITURE

MEMBRANE ÉLASTOMÈRE  
[ASSURANCE 5 MILLIONS]

SOPREMA




INNOVATOIT.COM

418.554.4352

RBQ : 5737-2690-01

# Mathieu Rivest rend hommage à Frédéric Jean à l'Assemblée nationale

*Le député de Côte-du-Sud, Mathieu Rivest, a profité d'une récente déclaration de député à l'Assemblée nationale pour rendre hommage à Frédéric Jean, qui a dernièrement quitté ses fonctions de préfet de la MRC de Montmagny.*

 par José Soucy

Le Maire de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, M. Jean a choisi de se retirer de la préfecture afin de se consacrer davantage à son entreprise, Emballages LM. Cette réorientation survient alors que l'entreprise vient de réaliser une importante transaction avec l'acquisition de certains actifs de l'usine Cascades Enviropac de Berthierville, fermée récemment.

Dans son intervention, Mathieu Rivest a salué l'engagement de Frédéric Jean au cours des dernières années, soulignant sa contribution au développement régional et son implication dans plusieurs dossiers importants pour le milieu.



Frédéric Jean et Mathieu Rivest lors du souper-spectacle organisé par le Service incendie de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et de Saint-Pierre, au Centre des loisirs de Saint-François.

«Je tiens aujourd'hui à saluer l'engagement exemplaire des dernières années de M. Frédéric Jean, qui a récemment annoncé son départ de la préfecture de la MRC de Montmagny. Il va se consacrer davantage à ses activités professionnelles à titre d'entrepreneur. Dans le cadre de notre engagement respectif, nous avons eu bien des défis et bien des dossiers à traiter ensemble. Je le remercie sincèrement pour son leadership, son désir de réussir et sa contribution au développement de notre région», a déclaré le député.

M. Rivest a également mis en lumière l'expansion d'Emballages LM. «Je le félicite également pour l'expansion majeure de son entreprise, un projet structurant qui assure la pérennité de ses

activités, crée des retombées économiques dans notre milieu et favorise le maintien d'emplois chez nous», a-t-il ajouté.

En terminant, le député a élargi son hommage à l'ensemble des élus municipaux, rappelant leur rôle essentiel dans la vitalité des communautés. «Enfin, je souhaite rendre hommage à tous les élus municipaux qui s'investissent avec passion, souvent pendant de nombreuses années, au service de leur communauté. Leur engagement est une pierre angulaire de notre démocratie locale et du dynamisme de nos régions. Vous avez tout mon appui pour la suite, au bénéfice de la Côte-du-Sud. Bravo, M. Jean!» ✨

An advertisement for Laurence Hallé, TA. It features a close-up of a calculator and a pen writing on a document. The text reads: "Laurence Hallé, TA Déclaration d'impôts et comptabilité". Below this, it says "29, rang Sainte-Catherine Saint-Raphaël Qc G0R 4C0" and "SUR RENDEZ-VOUS". The main contact information is "Communiquez avec moi 418-998-1098".

An advertisement for MTY Express. It features the MTY Express logo in large, bold letters. The phone number "1 844-472-1279" is prominently displayed. Below the logo, it says "25-1, RUE DE L'ÉTANG | ST-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD (Qc) G0R 3A0" and "Tél. : 418 472-1279 | Téléc. : 418 472-1280".

An advertisement for RINFRET Volkswagen. It features the RINFRET logo and the Volkswagen logo. The text reads: "Jacques Dumont Conseiller absent le mardi". The address is "6101, rue des Moissons Lévis (Québec) G6Y 0T2". The phone number is "T 418 833-2133 F 418 833-6658". The website is "www.rinfretvw.com" and the email is "jacques.dumont@rinfretvw.com".

# Avril 2026

## Au fil des jours

DIMANCHE

LUNDI

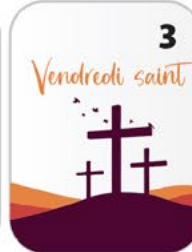
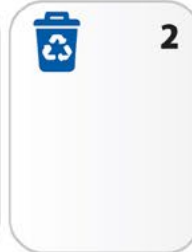
MARDI

MERCREDI

JEUDI

VENDREDI

SAMEDI



- ✓ **Dépôt des résidus domestiques et dangereux**  
Garage municipal - Fermé, de retour au printemps
- ✓ **Comptoir d'entraide** tous les jeudis de 13 h à 15 h  
Local 303 - Maison de la paroisse
- ✓ **VIE ACTIVE - OUVERT À TOUS**  
Les mercredis - Arrivée à 13 h - 13 h 15 - Début à 13 h 30
- ✓ **BIBLIOTHÈQUE**  
Les lundis de 18 h 30 à 20 h, les mardis 13 h 30 à 15 h 30 et les samedis de 9 h à 11 h 30



Sécurité routière

Soyez prudents!



BAC BLEU

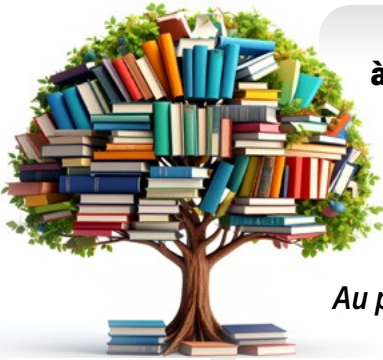


BAC VERT



BAC BRUN

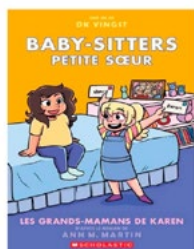
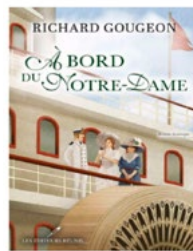
Voici les nouveautés de mars de la bibliothèque



**Nous vous convions  
à notre activité de Pâques,  
le samedi 4 avril à 10 h.**

Lecture de conte ainsi  
qu'un bricolage  
pour les jeunes enfants.

*Au plaisir de vous y voir nombreux!*



*Clinique de soins musculaires*  
 Tensions musculaires et articulaires  
 Thérapeutique  
 Détente  
 Madérothérapie  
 Pierres chaudes  
 Soins énergétique, Reiki, Lahochi etc...

153 Boul. Blais est  
 Berthier-sur-mer  
 G0R 1E0

Clinique: 418 259-7102  
 Cellulaire: 418 234-0236  
 Reçus pour fins d'assurance

EXCAVATION | DÉNEIGEMENT | GÉNIE CIVIL | PAVAGE | LOCATION DE MACHINERIE



230, 6e Avenue  
 Montmagny (Québec) G5V 3Y7  
 Tél. : (418) 248-0937  
[info@jrmorin.com](mailto:info@jrmorin.com)

**SOUSSION  
 GRATUITE**





● **Frédéric Jean**

**Maire**

maire@stfrancois.ca

- ∴ Travaux publics
- ∴ Eau potable
- ∴ Déneigement
- ∴ Comité du 300<sup>e</sup>



● **Mélyssa Talbot-Blais**

Conseillère siège n° 1

melyssa.talbotblais@stfrancois.ca

- ∴ Comité consultatif d'urbanisme (CCU)



● **Michel-André Roy**

Conseiller siège n° 2

michel-andre.roy@stfrancois.ca

- ∴ Communications
- ∴ Habitations patrimoniales



● **Jonathan Pelletier**

Conseiller siège n° 3

jonathan.pelletier@stfrancois.ca

- ∴ Comité consultatif d'urbanisme
- ∴ Société de développement
- ∴ Loisirs, vie communautaire
- ∴ Bibliothèque,
- ∴ Nouveaux arrivants et immigrants



● **Éric Campagna**

Conseiller siège n° 4

eric.campagna@stfrancois.ca

- ∴ Travaux publics
- ∴ Eau potable
- ∴ Déneigement



● **Mario Simard**

Conseiller siège n° 5

mario.simard@stfrancois.ca

- ∴ Régie intermunicipale
- ∴ Gestion des matières résiduelles de L'Islet-Montmagny



● **Isabelle Collin**

Conseillère siège n° 6

isabelle.collin@stfrancois.ca

- ∴ Ressources humaines
- ∴ Gestion municipale
- ∴ Loisirs, vie communautaire
- ∴ Bibliothèque,
- ∴ Nouveaux arrivants et immigrants
- ∴ Comité du 300<sup>e</sup>

## RESPONSABILITÉS MUNICIPALES

### Personnel municipal

#### Directrice générale et greffière-trésorière

Isabelle Mercier  
Poste 202

#### Secrétaire-Comptable

Sandra Proulx  
Poste 200

#### Chargé de projets

Jimmy Yelle-Turnbull  
Poste 206

#### Responsable des loisirs

Alexis Chabot  
Poste 203

#### Inspectrice municipale

Aminata Ongoiba  
Poste 204

#### Responsable des Travaux publics

Félix Paré  
Poste 300

#### Directeur des incendies et Premiers répondants

Constant Rosa  
418 455-8310

☎ 418 259-7228

✉ info@stfrancois.ca

📍 stfrancoisdelarivieredusud

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD**  
**MRC DE MONTMAGNY**

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le **LUNDI 2 février 2026**, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la paroisse, à 20 h.

À laquelle sont présents :

Messieurs, Frédéric Jean, maire, Jonathan Pelletier, Michel-André Roy, Éric Campagna et Mario Simard;  
Mesdames, Mélyssa Talbot-Blais et Isabelle Collin.

Tous formant le quorum sous la présidence de monsieur Frédéric Jean, maire.

Madame Isabelle Mercier, directrice générale et greffière-trésorière est également présente.

La séance débute par une période de recueillement.

**1 OUVERTURE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE**

IL EST PROPOSÉ par : Éric Campagna

ET UNANIMEMENT RÉSOLU : D'ouvrir cette séance régulière du Conseil; il est 20 h.

**2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Lecture est faite de l'ordre du jour suivant :

**1 Ouverture de la séance régulière**

**2 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**3 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal tenue le lundi 12 janvier 2026**

**4 Adoption des comptes à payer**

**5 Administration**

5.1 Refonte du site Internet

5.2 Programme d'ententes en patrimoine (PEP), dépôt de la demande finale

5.3 Adoption du règlement no 302-2026 décrétant les taux d'imposition des taxes foncières ainsi que les tarifs des services municipaux pour l'année 2026

5.4 Appui au journal L'Écho, parrainage des pages centrales

5.5 Adoption et mise en place d'un comité de suivi, Municipalité amie des aînés

**6 Loisirs, sports et vie communautaire**

**6.1 Rendez-vous québécois du loisir rural 2026**

**7 Travaux Publics**

7.1 Pneus hiver camionnette Chevrolet Silverado

**8 Eau potable et eaux usées**

**8.1 Renouvellement du contrat de services professionnels – exploitation eau potable et eaux usées**

**9 Incendie – Sécurité publique et/ou civile**

9.1 Dépôt du rapport mensuel du service des incendies

**10 Urbanisme**

10.1 Consultation publique – 16 février 2026, 19 h

10.2 Demande d'appui auprès de la CPTAQ

10.3 Acceptation de la déclaration de compétence, milieux hydriques et ouvrages de protection contre les inondations

**11 Dossiers et projets en cours**

**12 Correspondance**

**13 Varia**

**14 Période de questions**

**15 Levée de la séance régulière**

IL EST PROPOSÉ par : Isabelle Collin

ET UNANIMEMENT RÉSOLU : d'accepter l'ordre du jour tel que proposé en laissant le varia ouvert.

**3 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL TENUE LE LUNDI 12 JANVIER 2026**

Lecture du procès-verbal ayant été faite individuellement par les membres avant la séance,

IL EST PROPOSÉ par : Michel-André Roy

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du conseil tenue le lundi 12 janvier 2026 et ce, sans modification.

**4 ADOPTION DES COMPTES À PAYER****REVENUS JANVIER 2026**

Location salle	832,37
Loyers	3 610,00
L'Écho (frais de poste)	118,05
Vente bière bar	603,00
Dénonciation tonnage (M. Claude Simard)	548,10
Ministère des Transports (PAVL-entretien routes locales 2025)	160 107,00
Bell Mobilité (crédit cellulaire)	132,80
Vente livres bibliothèque	277,00
Activités sportives (Centre de loisirs)	27,00
<b>TOTAL :</b>	<b>166 255,32</b>

**COMPTES À PAYER JANVIER 2026**

Hydro-Québec,	
Usine eau potable	8 082,32
Pav. Bédard	85,59
M. Paroisse (nouv)	92,02
Garage	1 623,96
Chauffage Loisirs	563,43
Clignotants	50,46
Caserne	1 123,07
Éclairage public	95,46
	11 716,31
TELUS,	
Ascenseur	65,82
Regroupement de lignes	346,74
Connexion affaires	380,52
	793,08
Vidéotron,	
Bibliothèque	101,15
Usine eau	
TELUS Mobilité, cellulaires Loisirs, Garage, DG	
Energir,	
Garage	1 833,60
Maison Paroisse	3 301,17
Loisirs	3 172,54
Caserne	1 497,82
	9 805,13
Visa, divers	2 818,87
Revenu Québec, remise décembre 2025	17 235,01
Revenu Québec, remise p.a. décembre 2025	1 100,30
Revenu Canada, remise décembre 2025	6 160,24
Retraite Québec, remise décembre 2025	490,05
Fabrique, loyer février 2026 Bibliothèque du Rocher	350,00
REMB. CELLULAIRES décembre 2025	
Maxime Blais	25,00
Claude St-Laurent	25,00
Jimmy Yelle-Turnbull	25,00
	75,00
Postes Canada, frais de poste envoi L'Écho	129,26
L'Écho, publication janvier 2026	1 014,07
OHMB, contribution PSL janvier 2026	31,96
Ultramar, essence garage, Jimmy, bouteilles d'eau	429,22
Philippe Gosselin, diesel	25 869,72
Garage Gilmyr, inspection SAAQ	195,46
ADMQ, adhésion 2026, Munys, congrès (Jimmy-Isabelle)	3 294,68
François Lamonde, forfaitaire déneigement	185,00
Biogénie, facturation décembre 2025	145,22
Energycycle, enfouissement décembre 2025	3 397,76

Agat Laboratoire, analyses eaux usées, potable décembre 2025	1 073,89
Orizon Mobile, facturation janvier 2026 (radio déneigement)	1 250,93
Vigil Sécurité, facturation annuelle (sauvegarde centrale loisirs)	482,21
Air liquide, cylindre	503,63
Bossé et frère, location tracteur, pièce tracteur (887,84)	46 877,84
Supérieur propane, cylindre	4,60
Macpek, pièces garage	294,73
Kone, entretien bi-annuel ascenseur	1 348,93
Garage Minville enr, pièce tracteur loisirs	406,43
Camion Globocam, vérification perte air camion vidange	270,19
Linde Canada, oxygène (usine)	3 382,06
Monyvill enr, déneigement	3 958,36
Buropro citation, papeterie et copies facturables décembre 2025	884,91
Comairco, changement filtre air usine d'eau	843,65
FQM, formation élus	686,37
Huot, pièce garage	63,17
Brandt, pièce pelle rétrocaveuse	373,13
R.E.M., courroie chauffage bureau municipal	58,22
roulement sableuse Berthier (45,67), pièces souffleur Berthier	111,44
Robitaille équipement, lame, couteaux niveleuse	9 191,12
Unibéton, sable et sel 12 %	9 170,64
MRC Montmagny,	
Internet haute vitesse	222,00
Heures inspectrice (oct-déc. 2025)	8 794,74
Projet entretien cours d'eau Giasson- continuité	2 094,47
Alexis Chabot, kilométrage janvier 2026 (188 km*0,43 \$)	80,84
Simo, mesure de boues	2 352,71
Fondation Cégep La Pocatière, 4e versement de 5	1 635,00
6 tem Ti, facturation mensuelle janvier 2026	121,87
Sandra Proulx, remboursement facture bar (bières)	442,14
Transdiff, vignette CAM SAAQ	65,19
Linde Canada (Scarborough), oxygène caserne	225,23
Javel Bois-Francs, chlore usine d'eau	1 316,98
Tetra tech Qi, réfection chemin Saint-Francois Ouest	1 407,01
Ethier avocats, récupération TPS-TVQ	1 449,41
Maxime Blais, frais déplacement et repas formation ONU (30 km *0,43 \$ = 12,90 \$)	36,18
Steve Théberge, frais déplacement et repas formation ONU (30 km *0,43 \$ = 12,90 \$)	65,38
Municipalité Berthier-sur-Mer, entraide incendie	1 505,64
Martin & Lévesque, vêtements 1 pompier	161,65
Raymond Chabot Grant Thornton, préparation états financiers au 31 décembre,	4 406,43
audit programmation TECQ 2024MTY Express, urée	918,85
Modellium, frais annuel	3 058,34
Marguerite Bouffard, entretien loisirs	140,00
Pièces d'auto G.G.M. outils garage	313,21
Féd. Québécoise des chasseurs et pêcheurs, affiliation partenaire 2026	150,00
BMR, Avantis,	
Garage	638,67
Loisirs	91,75
M. Paroisse	64,43
Logement 538 (Réservoir eau chaude)	917,12
<b>TOTAL :</b>	<b>199 193,70</b>

Je soussignée, Isabelle Mercier, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la Municipalité possède dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

- Après analyse et discussions;
- IL EST PROPOSÉ par Mélyssa Talbot-Blais
- ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter les comptes à payer tels que présentés.

## 5 ADMINISTRATION

### 5.1 REFONTE DU SITE INTERNET

Le site Internet actuel de la Municipalité ne répond plus adéquatement aux besoins de communication et d'information des citoyens et est devenu désuet. Afin d'améliorer l'accessibilité à l'information municipale et de moderniser les outils de communication, une proposition a été reçue de la firme Modellium, visant la refonte du site internet municipal et l'implantation d'un portail citoyen clé en main.

Après analyse et discussion;

IL EST PROPOSÉ par : Michel-André Roy

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser la refonte du site Internet municipal ainsi que l'implantation d'un portail citoyen clé en main, incluant notamment le site Web, les outils de communication de masse, les requêtes citoyennes et les modules de participation citoyenne.

### 5.2 PROGRAMME D'ENTENTES EN PATRIMOINE (PEP) – DÉPÔT DE LA DEMANDE FINALE

Considérant que la MRC de Montmagny a déposé, le 5 septembre 2025, une demande d'aide financière initiale au ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du nouveau Programme d'ententes en patrimoine (PEP) ;

Considérant que dans une lettre datée du 24 octobre 2025, le ministère de la Culture et des Communications (MCC) a jugé admissible la demande d'aide financière initiale de la MRC de Montmagny déposée dans le cadre du Programme d'ententes en patrimoine (PEP) ;

Considérant que dans une proposition financière datée du 13 janvier 2026 et un courriel transmis le 14 janvier 2026, le ministère de la Culture et des Communications (MCC) a proposé à la MRC de Montmagny une aide financière de 742 800 \$ dans le cadre du Programme d'ententes en patrimoine (PEP) qui est répartie de la façon suivante : 147 000 \$ (volet 1 : analyse stratigraphique et inventaire archéologique à la Pointe-aux-Oies et inventaire du patrimoine immobilier, rapport et diffusion), 97 800 \$ (volet 2 : embauche d'un agent de développement en patrimoine immobilier sur deux ans), 30 000 \$ (volet 4.1 : Programme d'aide financière à la restauration de biens mobiliers et immobiliers de propriété privée – Ville de Montmagny) et 468 000 \$ (volet 4.2 : Restauration de l'ancien presbytère Saint-François-de-Sales (Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud));

Considérant que dans le cadre du Programme d'ententes en patrimoine (PEP), l'investissement du ministère de la Culture et des Communications est à la hauteur de 60 % (pour les MRC avec IVÉ négatif) contre 40 % du milieu ;

Considérant que la MRC de Montmagny doit soumettre d'ici le 27 février 2026 une demande d'aide financière finale au ministère de la Culture et des Communications (MCC) dans le cadre du Programme d'ententes en patrimoine (PEP) comprenant le dépôt d'une résolution sur la demande et le mandataire ;

Après analyse et discussion;

IL EST PROPOSÉ par : Mélyssa Talbot-Blais

ET UNANIMEMENT RÉSOLU que la Municipalité s'engage à investir une somme de 312 000 \$ dans le cadre du Programme d'ententes en patrimoine (PEP) pour la restauration de l'ancien presbytère de Saint-François-de-Sales et ce, sur un exercice financier du Ministère de trois années;

Que la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise la directrice à signer une entente avec la MRC de Montmagny dans le cadre du Programme d'ententes en patrimoine (PEP).

### 5.3 ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 302-2026 DÉCRÉTANT LES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES FONCIÈRES AINSI QUE LES TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2026

#### RÈGLEMENT NO 302-2026

Règlement décrétant les taux de l'imposition des taxes foncières  
ainsi que les tarifs des services pour l'année 2026

ATTENDU QU'UN avis de motion et le dépôt du projet de règlement a été présenté à la séance régulière du lundi 12 janvier 2026;

ATTENDU QUE le budget de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud pour l'exercice financier débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2026 et se terminant le 31 décembre 2026 a été adopté lundi 12 janvier 2026;

EN CONSÉQUENCE, IL EST ORDONNÉ ET DÉCRÉTÉ PAR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 302-2026 DE CE CONSEIL CE QUI SUIT:

ARTICLE I

Afin de réaliser les sommes nécessaires aux dépenses d'administration, pourvoir aux améliorations et aux obligations de ladite Municipalité prévues au budget, ce Conseil ordonne et décrète:

1. Qu'une taxe foncière générale de soixante-quinze sous (0,75 \$) par cent dollars d'évaluation soit imposée sur la valeur telle que portée au rôle d'évaluation en vigueur pour l'année 2026 et prélevée pour l'année fiscale 2026 sur tous les terrains, lots ou parties de lots, avec toutes les constructions érigées, ou sur tous biens-fonds ou immeubles imposables pour les fins d'administration générale, du déneigement, de la voirie locale et autres.
2. Qu'une taxe foncière générale de douze sous et 5 dixièmes (0,125 \$) par cent dollars d'évaluation soit imposée sur la valeur telle que portée au rôle d'évaluation en vigueur pour l'année 2026 et prélevée pour l'année fiscale 2026 sur tous les terrains, lots ou parties de lots avec toutes les constructions érigées ou sur tous biens-fonds ou immeubles imposables pour les fins du service de la sécurité publique qui comprend la police, les premiers répondants et la protection incendie.
3. Qu'une taxe spéciale appelée « Ramassage de la neige » règlement No 142 1995 et amendé par la résolution No 170-1997 soit imposée à chacun des propriétaires concernés dans les secteurs délimités. Un montant de cent vingt dollars (120 \$) sera prélevé à chacun de ces propriétaires concernés pour l'année 2026, en vue de répondre aux fins dudit règlement.
4. Qu'une taxe de compensation au montant de trente dollars (30 \$) soit imposée sur chacune des résidences, immeubles ou commerces situés à l'intérieur des secteurs où la Municipalité accorde le service de l'éclairage public sur les rues ou chemins municipaux pour les fins de l'éclairage public.
5. Qu'une taxe de compensation au montant de cent soixante-cinq dollars (165 \$) par bac vert de 360 litres (bac à déchets) et qu'une taxe de compensation au montant de cinq cent quatre dollars (504 \$) par bac vert de 1100 litres soit imposée:
  - A) Aux propriétaires de chaque résidence, unité de logement ou occupants d'immeubles à des fins résidentielles sur tout le territoire de la Municipalité;
  - B) Aux propriétaires de chalet sur tout le territoire de la Municipalité;
  - C) Aux propriétaires d'une résidence et d'un commerce dans le même immeuble sur tout le territoire de la Municipalité;
  - D) Aux propriétaires d'un garage public, d'une boucherie et d'une institution bancaire sur tout le territoire de la Municipalité;
  - E) Aux propriétaires d'un bureau ou commerce léger sur tout le territoire de la Municipalité; pour les fins de l'enlèvement, le transport et l'élimination des vidanges.
6. Qu'une taxe de compensation au montant de quarante dollars (40 \$) par bac brun (bac compost) soit imposée:
  - A) Aux propriétaires de chaque résidence, unité de logement ou occupants d'immeubles à des fins résidentielles sur tout le territoire de la Municipalité;
  - B) Aux propriétaires de chalet sur tout le territoire de la Municipalité;
  - C) Aux propriétaires d'une résidence et d'un commerce dans le même immeuble sur tout le territoire de la Municipalité;
  - D) Aux propriétaires d'un garage public, d'une boucherie et d'une institution bancaire sur tout le territoire de la Municipalité;
  - E) Aux propriétaires d'un bureau ou commerce léger sur tout le territoire de la Municipalité; pour les fins d'achat du bac brun (compost) réparti sur deux années.
7. Qu'une taxe de compensation au montant de soixante-quatorze dollars (74 \$) par bac brun (bac compost) soit imposée:
  - A) Aux propriétaires de chaque résidence, unité de logement ou occupants d'immeubles à des fins résidentielles sur tout le territoire de la Municipalité;
  - B) Aux propriétaires de chalet sur tout le territoire de la Municipalité;
  - C) Aux propriétaires d'une résidence et d'un commerce dans le même immeuble sur tout le territoire de la Municipalité;
  - D) Aux propriétaires d'un garage public, d'une boucherie et d'une institution bancaire sur tout le territoire de la Municipalité;
  - E) Aux propriétaires d'un bureau ou commerce léger sur tout le territoire de la Municipalité; Pour les fins du service de collecte des matières compostables.
8. A) Qu'une taxe de compensation au montant de quatre-vingt-huit dollars (88 \$) soit imposée aux propriétaires de chaque résidence, unité de logement ou occupant d'immeubles à des fins résidentielles et desservis par un réseau collecteur d'égout, pour les fins de l'assainissement des eaux, partie opération.
- B) Qu'une taxe foncière spéciale de zéro et quatorze mille trente cent-millièmes (0,14030 \$) par cent dollars d'évaluation soit imposée pour l'année 2026, sur la valeur telle que portée au rôle d'évaluation en vigueur à l'égard de tous les biens-fonds ou immeubles commerciaux et industriels et desservis par un réseau collecteur d'égout, aux fins de l'assainissement des eaux, partie opération.
9. A) Qu'une taxe de compensation au montant de cent quatre-vingt-cinq dollars (185 \$) /unité soit imposée aux propriétaires de chaque résidence, unité de logement, immeubles commerciaux et industriels dans le secteur desservi par l'aqueduc, pour les fins de mise aux normes de ses installations d'eau potable partie immobilisation.
- B) Qu'une taxe de compensation au montant de deux cent huit dollars (208 \$) /unité soit imposée aux propriétaires de chaque résidence, unité de logement, immeubles commerciaux et industriels dans le secteur desservi par l'aqueduc pour les fins de mise aux normes de ses installations d'eau potable partie opération.

- C) Qu'une taxe foncière spéciale d'un sou, sept dixièmes, cinq centièmes et huit millièmes (0,01758 \$) par cent dollars d'évaluation, soit imposée sur la valeur telle que portée au rôle d'évaluation en vigueur pour l'année 2026 et prélevée pour l'année fiscale 2026 sur tous les terrains, lots ou parties de lots, avec toutes les constructions érigées, ou sur tous biens-fonds ou immeubles imposables pour les fins de mise aux normes de ses installations d'eau potable partie immobilisation.
- D) Qu'une taxe foncière spéciale d'un sou, neuf dixièmes, sept centièmes et quatre millièmes (0,01974 \$) par cent dollars d'évaluation soit imposée sur la valeur telle que portée au rôle d'évaluation en vigueur pour l'année 2026 et prélevée pour l'année fiscale 2026 sur tous les terrains, lots ou parties de lots, avec toutes les constructions érigées, ou sur tous biens-fonds ou immeubles imposables pour les fins de mise aux normes de ses installations d'eau potable partie opération.
- E) Qu'une taxe foncière spéciale de deux dixièmes, quatre centièmes et trois millièmes (0,00243 \$) par cent dollars d'évaluation soit imposée sur la valeur telle que portée au rôle d'évaluation en vigueur pour l'année 2026 et prélevée pour l'année fiscale 2026 sur tous les terrains, lots ou parties de lots, avec toutes les constructions érigées, ou sur les biens-fonds ou immeubles imposables pour les fins de réfection de l'aqueduc et l'égout. (Règlement 279-2021).
- F) Qu'une taxe de compensation au montant de cinquante-quatre dollars (54 \$) /unité soit imposée aux propriétaires de chaque résidence, unité de logement, immeubles commerciaux et industriels desservis par le réseau d'aqueduc et d'égout pour les fins de réfection de l'aqueduc et l'égout. Lorsqu'un immeuble n'est desservi que par l'aqueduc ou l'égout, le montant de la compensation sera réduit de 50 % (27 \$). (Règlement 279-2021).

#### CATÉGORIES D'IMMEUBLES

##### Catégories d'immeubles

##### Nombre d'unités

A.	Résidence unifamiliale	1 unité
B.	Immeuble résidentiel autre que résidence unifamiliale	1 unité par logement
C.	Maison de chambres (gîte) incluant la résidence ou résidence pour personnes âgées ou résidence d'accueil ou motel	1 unité plus 0,25 unité par chambre offerte en location
D.	Institution financière	2 unités
E.	Commerce d'alimentation, dépanneur	1 unité
F.	Casse-croûte	1 unité
G.	Salon funéraire	1,5 unité
H.	Pharmacie	1 unité
I.	Bureau de poste	1 unité
J.	Atelier	1 unité
K.	Salon de coiffure intégré à la résidence	0,25 unité
L.	Garage	2 unités
M.	Salle des loisirs	3 unités
N.	Quincaillerie et meunerie sur même complexe	7 unités
O.	Industrie ou entrepôt sans compteur d'eau	7 unités
P.	Industrie dont la consommation d'eau est contrôlée par un compteur d'eau industrie de fabrication de meubles	6 unités + 1 unité par 400 m <sup>3</sup> /an minimum de 27 unités fabricant d'outillages minimum de 32 unités industrie de fabrication d'étagères minimum de 29 unités
Q.	Garderie, commerce dont la consommation d'eau est contrôlée par un compteur d'eau	1 unité par 400 m <sup>3</sup> /an
R.	Exploitation agricole	1 unité par 6 unités animales maximum de 25 unités
S.	Commerce de service intégré à la résidence non spécifiquement énuméré	0,25 unité par commerce
10.	Tarif par « bâtiment » ou « résidence isolée » pour la vidange des boues des installations septiques.	
	Bâtiment :	Un bâtiment qui n'est pas utilisé comme résidence isolée ou dont une partie n'est pas utilisée comme résidence isolée et d'où sont déversées vers l'extérieur des eaux ménagères ou des eaux usées.

Résidence isolée : Une habitation non raccordée à un réseau d'égout autorisé par le ministère de l'Environnement en vertu de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q. Chap. M-15.2).

Le tarif annuel de base pour une vidange aux quatre (4) ans pour l'occupation saisonnière et aux deux (2) ans pour l'occupation permanente, par « bâtiment » ou « résidence isolée » (tel que défini ci-haut) non desservi par un réseau d'égout sanitaire autorisé par le ministère du Développement durable et de l'Environnement du Québec, exigé du propriétaire de tout immeuble imposable sur lequel on retrouve tel bâtiment ou résidence isolée et prélevé est de cent trente-neuf dollars (139 \$) pour une occupation permanente et de soixante-neuf dollars et cinquante sous (69,50 \$) pour une occupation saisonnière.

Toute vidange, autre que celles prévues au tarif de base, fera l'objet d'une facturation supplémentaire au tarif prévu au règlement de la MRC de Montmagny concernant la gestion des boues des installations septiques.

11. Des travaux d'entretien ont été faits dans le cours d'eau Giasson ainsi que le cours d'eau Marceau.

Les propriétaires concernés se verront imposer une taxe spéciale portant la mention - « Entretien cours d'eau Corriveau » et « Entretien rivière Morigeau ».

Les montants seront payables par chacun des contribuables concernés à même leur compte de taxes 2026 et seront répartis de la façon suivante :

<b>Entretien cours d'eau Corriveau :</b>	<b>25 552,11 \$</b>
8895-42-7709 Jean Lamonde	2 423,56 \$
8895-22-0048 Ferme Saniben inc.	6 211,40 \$
8895-10-3760 Richard Boulet	209,98 \$
8894-09-7184 Guy Lamontagne	209,98 \$
8894-09-1132 Yvon Montminy	12 094,73 \$
8794-89-6733 Ferme Ledzep 2000 inc.	4 402,48 \$
<b>Entretien d'un tributaire rivière Morigeau :</b>	<b>46 444,83 \$</b>
9292-48-7138 9374-1411 Québec Inc.	4 966,62 \$
9193-08-9550 Suzanne Martineau	5 177,20 \$
9193-07-1045 Ferme Boulet inc.	9 148,82 \$
9093-87-1336 A & R Boulet inc,	5 218,73 \$
9093-94-1839 Ferme Joseph-Aimé Blais inc.	14 946,57 \$
9093-84-0729 Ferme Vilmer inc.	2 574,89 \$
9093-00-6785 Ferme Marja Enr.	4 412,00 \$

#### ARTICLE II

- 1.- Les taxes foncières générales ou spéciales et les compensations imposées par le règlement deviennent dues et exigibles, si elles sont inférieures à trois cents dollars, en un seul versement, le 1<sup>er</sup> avril; si le total excède trois cents dollars elles sont payables en six versements égaux devenant dues le 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> mai, 1<sup>er</sup> juin, 1<sup>er</sup> août, 1<sup>er</sup> septembre et 1<sup>er</sup> octobre de l'année en cours.

- 2.- Qu'un intérêt au taux de dix-huit pour cent (18 %) l'an soit chargé sur les taxes imposées par le présent règlement, 30 jours après leur date respective d'échéance.

Le même taux d'intérêt s'applique sur toute taxe au montant dû antérieur à l'année en cours.

#### ARTICLE III

Dans le cas de maisons à appartements ou à logements multiples, les taxes de vidanges sont imposées aux propriétaires de ces immeubles et lesdits propriétaires sont personnellement responsables de ces taxes de leurs locataires ou occupants.

#### ARTICLE IV

Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication, conformément à la loi.

Après analyse et discussion;

IL EST PROPOSÉ par : Mario Simard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le règlement no 302-2026 décrétant les taux d'imposition des taxes foncières ainsi que les tarifs des services municipaux pour l'année 2026.

#### 5.4 APPUI AU JOURNAL *L'ÉCHO* – PARRAINAGE DES PAGES CENTRALES

Une demande a été déposée à la municipalité par le journal *L'Écho* afin de parrainer les pages centrales du journal, lesquelles mettent en valeur les articles rédigés mensuellement par les élèves de l'école primaire de la municipalité. Cette initiative vise à encourager la participation des jeunes, à soutenir un média communautaire local et à valoriser la vie scolaire et communautaire.

Après analyse et discussion,

IL EST PROPOSÉ par : Isabelle Collin

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter la demande du journal *L'Écho* visant le parrainage des pages centrales du journal, au montant de 3 000 \$.

#### 5.5 ADOPTION ET MISE EN PLACE DU COMITÉ DE SUIVI MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a réalisé la démarche MADA conformément aux engagements convenus dans le cadre du programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accorde une grande importance à la qualité de vie des personnes aînées;

CONSIDÉRANT QUE la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) vise à adapter le milieu de vie aux besoins actuels et futurs des personnes aînées, à favoriser leur maintien à domicile, à améliorer leur qualité de vie et à encourager leur participation active à la vie communautaire. Elle permet également à la municipalité de structurer ses actions, d'améliorer ses services et ses infrastructures et d'accéder à des programmes d'aide financière gouvernementale.

IL EST PROPOSÉ par : Isabelle Collin

ET UNANIMEMENT RÉSOLU que la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud adopte la politique à l'égard des personnes aînées et son plan d'action d'une durée de quatre ans.

CONSIDÉRANT l'importance d'assurer le suivi et la mise en œuvre du plan d'action MADA;

IL EST PROPOSÉ par : Mario Simard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU que la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud procède à la création d'un comité de suivi sous la présidence de l' élu responsable des questions familiales et aînées (RQFA).

Ce comité sera composé des 4 membres suivants :

Mario Simard, élu responsable (RQFA)

Huguette Blais, représentante des aînés et membre de la FADOQ

Jean-Yves Gosselin, représentant des aînés et retraité

Jimmy Yelle Turnbull, chargé de projet à la Municipalité

LEQUEL comité aura le mandat :

- D'effectuer le suivi du plan d'action à la lumière des progrès réalisés et des changements en cours dans le milieu.
- De faire des recommandations au Conseil municipal ou de la MRC sur l'évolution des actions.
- De poursuivre la réflexion sur l'évolution et l'émergence d'enjeux dans la communauté.
- D'agir, au besoin, à titre d'agent de mobilisation pour favoriser la participation des acteurs du milieu.

### 6 LOISIRS

#### 6.1 RENDEZ-VOUS QUÉBÉCOIS DU LOISIR RURAL 2026

Le Rendez-vous québécois du loisir rural est un événement annuel qui rassemble les travailleurs en loisir de tous les milieux ruraux du Québec. C'est une occasion de formation, de réseautage et de partage d'idée pour les travailleurs en loisir.

Cette année, le Rendez-vous québécois du loisir rural se déroule du 5 au 7 mai à l'Auberge Godfroy, à Bécancour. Le coût de l'inscription est de 287,44 \$, auquel s'ajoute l'hébergement pour les deux nuits.

Après analyse et discussion;

IL EST PROPOSÉ par : Jonathan Pelletier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser Alexis Chabot à s'inscrire au Rendez-vous québécois du loisir rural 2026 et de déboursier les frais d'inscription et d'hébergement.

## 7 TRAVAUX PUBLICS

### 7.1 PNEUS D'HIVER CAMION CHEVROLET SILVERADO

La Municipalité doit procéder à l'achat de pneus d'hiver pour le camion Chevrolet Silverado afin d'assurer la sécurité et la conformité du véhicule pour la saison hivernale. Une soumission a été demandée auprès de Pneus André Ouellet.

Après analyse et discussion;

IL EST PROPOSÉ par : Mario Simard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser l'achat de pneus d'hiver pour le camion Chevrolet Silverado auprès de Pneus André Ouellet, au coût de 1 217,80 \$, plus taxes.

## 8 EAU POTABLE ET EAUX USÉES

### 8.1 RENOUELEMENT DU CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS – EXPLOITATION EAU POTABLE ET EAUX USÉES

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud doit assurer l'exploitation, l'entretien et le suivi réglementaire de ses ouvrages de traitement de l'eau potable et des eaux usées;

CONSIDÉRANT que ces services requièrent des compétences professionnelles spécialisées et des qualifications reconnues par la réglementation en vigueur;

CONSIDÉRANT que la firme Aquatech, Société de gestion de l'eau inc., détient l'expertise requise et assure déjà ces services pour la Municipalité;

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels déposée par Aquatech, datée du 26 janvier 2026, portant le numéro de proposition QC-2026-0087;

Après analyse et discussion;

IL EST PROPOSÉ par : Éric Campagna

ET UNANIMEMENT RÉSOLU que le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte l'offre de services professionnels déposée par Aquatech, Société de gestion de l'eau inc., datée du 26 janvier 2026, portant le numéro de proposition QC-2026-0087, pour l'exploitation et l'entretien des ouvrages de traitement de l'eau potable et des eaux usées.

QUE cette entente prenne effet rétroactivement au 17 janvier 2026, pour une durée de deux (2) ans, soit pour les années 2026 et 2027, avec possibilité de reconduction pour une période additionnelle d'un (1) an, aux mêmes termes et conditions.

QUE les honoraires soient établis sur une base forfaitaire, soit

- 119 400 \$ pour l'année 2026 (9 950 \$/mois);

- 123 600 \$ pour l'année 2027 (10 300 \$/mois), le tout avant taxes, tel que détaillé à l'offre de services.

## 9 INCENDIE - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET/OU CIVILE

### 9.1 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DU SERVICE DES INCENDIES POUR JANVIER 2026

Le rapport mensuel du service des incendies pour janvier 2026 est déposé au conseil.

## 10 URBANISME

### 10.1 CONSULTATION PUBLIQUE – 16 FÉVRIER 2026 19 H

- Règlement modifiant le plan d'urbanisme en vigueur afin d'y intégrer les îlots de chaleur et les mesures permettant de les atténuer

- Règlement no 301-2025 modifiant le règlement de zonage, de construction et de lotissement (zones Rb11 et CbMP5)

### 10.2 DEMANDE D'APPUI AUPRÈS DE LA CPTAQ

CONSIDÉRANT qu'un projet de biométhanisation est actuellement à l'étape préliminaire sur le territoire de la Municipalité et qu'une demande doit être présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ);

CONSIDÉRANT que ce projet est promu par Keridis BioÉnergie, en collaboration avec des producteurs agricoles locaux;

CONSIDÉRANT que la biométhanisation vise notamment la valorisation des matières organiques, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et le développement de solutions durables;

CONSIDÉRANT que le promoteur a sollicité l'appui de la Municipalité afin de soutenir la démarche exploratoire requise pour l'analyse du projet par la CPTAQ;

CONSIDÉRANT que cet appui n'a pas pour effet de constituer une approbation finale du projet et que toute réalisation demeure conditionnelle au respect des lois, règlements et autorisations applicables;

IL EST PROPOSÉ par : Michel-André Roy

ET UNANIMEMENT RÉSOLU que le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud appuie la démarche entreprise relativement au projet de biométhanisation promu par Keridis BioÉnergie, actuellement à un stade préliminaire, et faisant l'objet d'une demande auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).

QUE cet appui vise à soutenir la démarche exploratoire afin de permettre l'analyse du projet par la CPTAQ et les autorités compétentes, sans constituer une approbation finale du projet.

QUE toute réalisation éventuelle du projet demeure conditionnelle au respect de l'ensemble des lois, règlements, autorisations et consultations applicables.

### 10.3 ACCEPTATION DE LA DÉCLARATION DE COMPÉTENCE – MILIEUX HYDRIQUES ET OUVRAGES DE PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS

CONSIDÉRANT l'adoption par la MRC de Montmagny, le 20 janvier 2026, d'une résolution d'intention de déclaration de compétence concernant certaines activités réalisées dans les milieux hydriques et sur les ouvrages de protection contre les inondations, conformément au Code municipal du Québec.

CONSIDÉRANT que cette déclaration de compétence vise à confier à la MRC, de façon exclusive, la gestion de certaines autorisations prévues au Règlement sur l'encadrement d'activités sous la responsabilité des municipalités réalisées dans des milieux hydriques et sur des ouvrages de protection contre les inondations, lequel entre en vigueur le 1er mars 2026;

IL EST PROPOSÉ par : Éric Campagna

ET UNANIMEMENT RÉSOLU que le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte la déclaration de compétence de la MRC de Montmagny relativement à certaines activités réalisées dans les milieux hydriques et sur les ouvrages de protection contre les inondations, conformément aux modalités prévues à la résolution adoptée par la MRC le 20 janvier 2026;

QUE la présente résolution soit transmise à la MRC de Montmagny.

### 11 DOSSIERS ET PROJETS EN COURS

### 12 CORRESPONDANCE

### 13 VARIA

### 14 PÉRIODE DE QUESTIONS

#### 14.1 QUELQUES QUESTIONS SONT POSÉES PAR DES CONTRIBUABLES PRÉSENTS À LA SÉANCE SUR LES SUJETS SUIVANTS :

- Contravention en vertu de stationnement illégal dans les rues
- Installation de panneau d'interdiction de stationnement
- Budget et PTI : en quoi consiste le 600 000 \$ : développement des rues neuves, 50 000 \$ pour des travaux pluviaux et 60 000 \$ pour le bloc sanitaire parc FrancoFun
- Pneus de la camionnette des travaux publics : les roues doivent être changées sur les mêmes jantes à chaque saison.

### 15 LEVÉE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE

L'ordre du jour étant épuisé,

Après analyse et discussions;

IL EST PROPOSÉ par : Éric Campagna

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter de lever la séance régulière du conseil.

Il est présentement 20 h 26.

Frédéric Jean, Maire

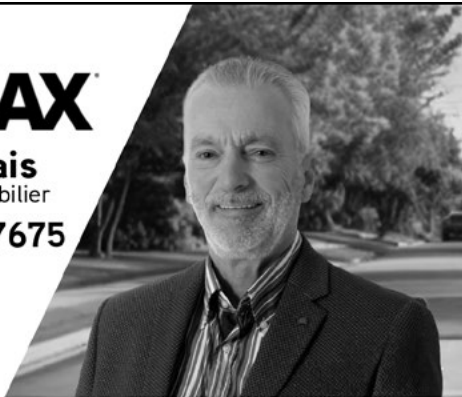
Isabelle Mercier, Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Frédéric Jean, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



**Serge Blais**  
Courtier immobilier

418 248-7675



- Estimation gratuite
- Service professionnel 7 jours

Pour voir  
les propriétés  
avec photos  
et détails



**REMAX Élégance**

Agence immobilière  
Franchisé indépendant et  
autonome de RE/MAX Québec Inc.

sergeblais@telus.net

418 248-7675

## Autobus L.S.B.C. inc.

10, chemin des Prairies Est  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud  
(Québec) G0R 3A0  
Tél. et fax: 418 259-7140  
autobuslsbc@videotron.ca



**PARTOUT POUR TOUT / EVERYWHERE FOR EVERYTHING**

1 888-812-6344



Opérations-Ventes | Operations-Sales

**Matthew Bolduc**

matthew@vit-inc.ca  
www.vit-inc.ca

25-1, RUE DE L'ÉTANG  
ST-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD  
(Québec) G0R 3A0

☎ 418 472-1222  
☎ 418 472-0871  
☎ 418 291-3825



## Les soins adaptés

Notre succursale vous offre une panoplie d'accessoires, petits et gros, pour maintenir votre autonomie et diminuer vos risques de chutes. Notre équipe vous aidera à choisir l'accessoire qui vous conviendra et à en faire l'ajustement, qu'il s'agisse d'un simple support d'articulation ou d'un accessoire plus spécialisé.

**Voici quelques catégories d'accessoires disponibles:**

### AIDES À LA MOBILITÉ

Les aides à la mobilité peuvent diminuer les risques de chutes. Toute personne ayant subi une blessure ou une chirurgie ou ayant de la difficulté à marcher de longues distances pourrait bénéficier de produits tels que des béquilles, une canne ou une marchette.

### SUPPORTS POUR DOULEURS AUX ARTICULATIONS

Vous ressentez une douleur dans une articulation depuis plusieurs semaines? Une douleur articulaire ou musculaire qui perdure au-delà de 6 semaines devrait être traitée.

**Venez rencontrer notre équipe pour vous conseiller le meilleur produit adapté à vos besoins.**

On est là pour vous!

**Proxim**

**Vincent Lamonde Boulet**

542, chemin Saint-François Ouest  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud  
418 259-7728

# VOS CONSEILLERS INDÉPENDANTS

Un accompagnement humain,  
transparent et des conseils impartiaux

## SERVICES OFFERTS :

### ✓ PLACEMENTS

Admissibles aux : CELI – CELIAPP – REER/FERR  
CRI/FRV – REEE – REEI – Non enregistré

### ✓ PROTECTIONS

En cas de : Maladie Grave – Invalidité  
Décès – Soins de santé – Inflation

### ✓ PRÊTS

Hypothécaire – Investissement – REER

### ✓ PRÉPARATION

Projets – Lancement ou vente d'entreprise – Retraite  
Sécurité financière – Optimisation fiscale et des décaissements

Faites le premier pas,  
nous vous accompagnons  
pour la suite.



### GAÉTAN PASCAL

Conseiller autonome en sécurité financière  
Représentant en épargne collective  
Spécialiste en investissement responsable

☎ 418 259-7770

✉ pascalsf@me.com

🌐 groupepeak.com

## Biome

Finances Durables

### PATRICK GARANT-PELLETIER

Conseiller autonome en sécurité financière  
Représentant en épargne collective  
Spécialiste en investissement responsable

☎ 418 234-7046

✉ patrick@biomefinancesdurables.ca

🌐 groupepeak.com



Gaétan Pascal et Patrick Garant-Pelletier, représentants de courtier en épargne collective rattachés à Services en Placements PEAK inc. : autorisés à agir dans la discipline du courtage en épargne collective auprès de Services en Placements PEAK inc. Gaétan Pascal et Patrick Garant-Pelletier, spécialistes en investissement responsable certifiés par l'Association pour l'investissement responsable. Gaétan Pascal, Pascal Services Financiers et Patrick Garant-Pelletier, Biome Finances Durables, représentants autonomes, conseillers en sécurité financière : autorisés à agir dans la discipline de l'assurance de personnes. Adresse postale de Pascal Services Financiers : 111, Boulevard Blais Ouest, Berthier-Sur-Mer (Québec) G0R 1E0 et Biome Finances Durables : 110, rue Gosselin Princeville (Québec) G6L 3Y5. Ententes de référencement divulguées pour un éventail de produits et de services bancaires.

